

TPG: l'accord de la grève pas respecté

Le personnel des TPG va se rassembler jeudi à midi au Bachet pour protester contre le non-respect de l'accord qui a suivi la grève.

Page 5

TI-LEB: percée dans les négociations

Les blocages ont-ils disparu? Une percée a bel et bien eu lieu la semaine dernière dans les négociations CCT TL-LEB. La contribution individuelle est abandonnée.

Page 5



Elena Obreschkow

«Pour nos recruteurs- et nos recruteuses, le plus important ce ne sont pas les primes.»

Page 7

La faiblesse de l'euro entraîne un recul des bénéfiques dans le transport marchandises

L'euro, responsable de tout?

La Banque nationale suisse ne change rien à sa politique monétaire. Et le trafic marchandises international reste sous pression.

Dans le domaine des transports, il n'y a que quelques entreprises qui envisagent de prendre des mesures au niveau du personnel en raison de la faiblesse de l'euro. Mais même ces entreprises-là ont du mal à prouver que l'évolution monétaire est le problème principal. Dans les autres branches, les entreprises profitent aussi souvent de l'occasion, et se cachent derrière cet argument de l'euro.

Les négociations avec SBB Cargo International sont toujours en cours. Le BLS en revanche a décidé de renoncer à des mesures à court terme. La pression exercée par la base a payé. *pmo/Hes*



Les CFF et le BLS ne sentent les effets de la faiblesse de l'euro que dans des domaines restreints, comme dans le trafic marchandises international. Mais certainement pas dans le trafic voyageurs régional.

Focus, page 20

Votre journal durant l'été

En juillet et août, le rythme de parution de *contact.sev* change: le prochain journal (n°13) paraîtra dans quatre semaines, le 23 juillet. Le journal suivant, (n°14) paraîtra un mois plus tard, le 27 août. Puis le rythme habituel de toutes les deux semaines reprend jusqu'à la fin de l'année (parution du n°15 le 10 septembre). Ce changement permet des économies d'impression et d'envoi dans une période calme à tous les niveaux, également syndical. *pmo/Hes*

Les assemblées des délégués ont montré l'unité dans la diversité

Ensemble, nous sommes plus forts

■ Les délégué-e-s des huit sous-fédérations du SEV se sont rencontrés le jour précédent le Congrès, pour leur assemblée des délégué-e-s annuelle respective, dans huit lieux différents. Partout, les conditions de travail et d'engagement ont été



discutées. Les retraités ont surtout parlé de leurs préoccupations, certes, mais se sont également montrés soli-

naires avec les actifs. **Vive le SEV!**
Comptes-rendus pages 8 à 15

EN VITESSE

Impôts successions:
déception

■ L'USS est déçue par le net rejet de l'impôt sur les successions. Le problème de la répartition grossièrement inégale de la fortune n'est de ce fait toujours pas résolu. Avec une campagne de désinformation menée sans interruption depuis plus de deux ans à coups de millions, les adversaires de l'initiative ont surtout attisé la peur de voir les PME disparaître. C'est pour cela que le résultat de ce scrutin ne doit pas être interprété comme le souhait du peuple d'alléger encore plus la charge des revenus élevés et des grandes fortunes. L'USS s'opposera à toute exigence allant dans ce sens.

L'USS regrette également le rejet de l'initiative sur les bourses d'études. Cette initiative aurait en effet aidé beaucoup de jeunes qui veulent continuer à se former professionnellement après un apprentissage à recevoir des bourses d'études.

CEVA: licenciement
collectif dénoncé

■ Plus de 200 travailleurs ont été informés de la fin de leur collaboration avec Eaux Vives Infra SA (EVI) sur le principal chantier public dans le canton de Genève. Les travailleurs, soutenus par le syndicat Unia, ont dénoncé publiquement le 18 juin le licenciement collectif en cours sur plusieurs lots du CEVA. EVI semble vouloir terminer le gros œuvre sur le «chantier du siècle» sans se soucier des obligations légales en matière de licenciements collectifs.

Les enjeux que cette affaire révèle – l'absence de protection contre les licenciements notamment pour des travailleurs âgés et l'utilisation abusive du travail temporaire – rendent d'autant plus importantes les revendications syndicales pour améliorer la protection conventionnelle des travailleurs de la construction. **comm.**

Le comité SEV est revenu sur le Congrès du 28 mai et s'est montré très satisfait

Le merveilleux sens de la

On a usé de tous les superlatifs: le comité n'a pas été avare de compliments quant au dernier Congrès.

« Au Kursaal, j'ai senti une solidarité comme jamais je ne l'avais sentie au SEV » a expliqué Hans-Ruedi Schürch, président central LPV, lors de la réunion du comité. Le président central VPT, Gilbert D'Alessandro, a renchéri: « Nous étions réellement une communauté, avec un seul slogan et une action commune lors de la montée à la tribune du directeur de l'OFT ». Giorgio Tuti s'est joint à ces déclarations par ces mots: « Au SEV, nous avons maintenant un haut degré de collégialité ».

Mise en scène appréciée

Tous ceux qui se sont exprimés lors du comité étaient unanimes sur le fait que les points forts de la journée avaient reçu une grande attention de la part des délégués. Le déroulement prévu a permis d'une part un traitement rapide des affaires plus formelles et d'autre part de beaux moments d'émotion,



Applaudissements lors du Congrès et applaudissements pour le Congrès: les membres du comité tiennent un bilan très positif du Congrès qui vient de se dérouler.



Chaque voix compte!

Les dossiers des finances ont entraîné une lutte sans pitié: le programme de consolidation et examen des tâches (CRT) a été examiné avec beaucoup d'attention. Une majorité a sauvé le

programme Jeunesse et Sport en lui donnant les moyens nécessaires. L'utilité de cet investissement ne saurait être remise en cause, car il est essentiel pour les futures générations.

Les paysans devraient toucher 25,6 millions en plus des 70 millions prévus au budget 2015 au titre de la loi chocolatière. Le crédit pour les contributions à l'exportation de produits agricoles transformés a été relevé de 5,6 millions. Heureusement les lobbyistes des multinationales n'ont rien pu y faire.

Le Conseil national a voté un crédit de 350 millions de francs pour le parc national

d'innovation dont le réseau, outre Dübendorf et Lausanne, sera complété par les sites secondaires du nord-ouest de la Suisse, d'Argovie et de Bienne.

Pour la promotion économique 2016–2019, 370 millions ont été accordés, en grande partie pour le tourisme. Mais le risque de récession est autre: la décision de la BNS du 15 janvier 2015 doit être corrigée urgemment. Il faut au moins définir un programme de conjoncture qui puisse être sorti des tiroirs en cas de besoin. Les signaux sont mauvais. Une taxe de spéculation pourrait aider.

Chaque voix est importante, je l'ai bien compris ces trois dernières semaines, et Stéphane Rossini, président du National, en a fait l'expérience puisqu'il a dû trancher quatre fois durant cette session. Le 18 octobre chaque voix compte également, pour décider qui s'exprimera à Berne... Les syndicalistes votent « pour tous, sans privilèges! »

Philipp Hadorn, conseiller national et secrétaire syndical SEV

Initiative dite « vache à lait » – Non merci !

Contrairement au projet FAIF, pour lequel le SEV s'était engagé au premier front, on ne peut pas parler ici d'un con-

communauté

comme la venue sur scène des collègues de Genève et la diffusion du film sur la grève.

Beaucoup de compliments également pour l'équipe présente dans les coulisses, responsable de l'organisation et du déroulement du Congrès. Ont été remerciés en particulier Christina Jäggi, secrétaire de l'organisation, Sonja Heini-chen, secrétaire du Congrès, et André Hebler, responsable pour la première fois du matériel et de l'installation. Tout a parfaitement fonctionné à ce niveau-là.

Un jour suffit

C'était la deuxième fois seulement que le Congrès du SEV se déroulait sur un jour. Il y a quatre ans, au soir du premier Congrès d'un jour, les réactions étaient diverses. Cette fois-ci, plusieurs membres du comité se sont déclarés satisfaits: non seulement cette manière de faire permet des économies au SEV mais cela permet aussi de travailler de manière très efficace.

Il y a eu bien sûr quelques retours négatifs de la part de certains délégués qui ont trouvé

LE COMITÉ EN BREF

■ Le coaching des sections sera présent désormais également en Suisse romande, avec Baptiste Morier, qui travaillait déjà au secrétariat régional de Lausanne. Tony Mainolfi commencera quant à lui le 1^{er} septembre, en remplacement du secrétaire syndical Jérôme Hayoz.

■ Plusieurs membres du comité ont exprimé leur inquiétude quant à la fiscalité des FVP. Ce thème sera abordé lors de la prochaine séance.

■ Les membres romands du comité ont remercié leurs collègues suisses-alsémiennes de leur participation à la manifestation contre la réforme de la prévoyance vieillesse à Lausanne.

■ Le comité a donné le feu vert à la signature de la nouvelle convention collective de travail pour la navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat. Après une très longue phase de préparation, la convention a enfin pu être finalisée ce printemps.

très pénible de rester ainsi concentrés aussi longtemps dans cette salle.

Certains craignent également que les contacts entre sous-fédérations soient trop courts, sans la soirée commune. Il serait possible de remédier à cela puisque les assemblées des délégués ont lieu le jour précédent et que les délégués sont donc déjà sur place. Le prochain Congrès se déroulera

sur deux jours, les 23 et 24 mai 2017. Une petite critique émise par le comité: les délégués avaient trop peu de place pour être assis confortablement. Et le comité a du mal à comprendre comment le Kursaal, un lieu si connu et expérimenté, ne réussisse pas à servir le repas de midi dans le temps imparti. **Peter Moor/Hes**

CHAMBRES FÉDÉRALES – SESSION D'ÉTÉ



cept de financement juste et équilibré.

C'est pourquoi j'ai mobilisé mes collègues du Conseil national avant la session et durant celle-ci, afin qu'on traite rapidement cette initiative et qu'on la refuse. Alors que le développement de l'infra-

structure ferroviaire sera financé, en plus des contributions de la Confédération et des cantons, par des augmentations du prix des billets, les automobilistes, eux, ne veulent pas payer pour obtenir de meilleures prestations. L'initiative préconise en effet que le financement des routes ne soit plus assuré par les utilisateurs mais que cela devienne une tâche centrale de la Confédération. Ce traitement inéquitable n'est pas juste, n'est pas compréhensible et mettrait en danger notre politique des transports éprouvée et coordonnée.

L'initiative serait un danger pour FAIF. L'initiative prévoit ainsi que les impôts sur les huiles minérales ne puissent plus alimenter le fonds d'infra-

structure ferroviaire. Le trafic par rails perdrait ainsi environ 4 milliards de francs. Cela va à l'encontre du vote des citoyens et n'est pas du tout dans les intérêts du personnel et de l'environnement.

Nous avons atteint notre objectif: avec 123 voix contre 66 et 32 contre 4, les deux chambres se sont prononcées, lors du dernier jour de session, contre cette initiative au nom trompeur de «Pour un financement équitable des transports». Le peuple votera l'année prochaine: il faut donc continuer à mobiliser contre cette initiative.

Edith Graf-Litscher, conseillère nationale et secrétaire syndicale SEV.

EDITO

Une fois par année, contact.sev fait la part belle aux sous-fédérations. Celles-ci mettent sur pied leur assemblée des délégués peu ou prou le même jour. Ainsi, plusieurs centaines de membres de la base se réunissent presque simultanément et se penchent sur l'état du syndicat. Dans cette édition, vous trouvez donc dès la page 8 les comptes-rendus des assemblées des délégués; certaines furent calmes, d'autres extrêmement émotionnelles. Toutes étaient empreintes du souci de

«Le personnel est mécontent parce qu'on lui dit qu'on n'est pas satisfait de lui»

Peter Moor, rédacteur en chef de contact.sev

l'avenir de la branche. C'est le trait d'union des membres SEV: les transports publics ne sont pas seulement leur gagne-pain, mais aussi leur préoccupation commune. Le travail dans le rail, les bus, les bateaux n'est pour la plupart pas un job quelconque, mais un engagement. Ils et elles ont fait consciemment le choix du travail dans les transports publics et ça ne leur est pas égal si figure sur leur fiche de paie CFF, BLS, TL, TPG plutôt qu'UBS, CS, Novartis ou le nom de toute autre entreprise impersonnelle.

Les employeurs aimeraient bien maintenir cette forte identification de leur personnel tout en voulant augmenter la productivité, flexibiliser le temps de travail, ancrer les indemnités dans le salaire sans toutefois l'adapter. Les idées ne manquent pas pour économiser sur les coûts en personnel. La pilule ne passe pas: celui ou celle qui met du cœur à l'ouvrage veut certes le meilleur pour son entreprise, mais attend aussi de ses dirigeants qu'ils reconnaissent la qualité de son personnel. Au vu du comportement de nombre d'entreprises, il est légitime de se faire du souci pour l'avenir. A plus forte raison lorsque l'Office fédéral des transports donne l'impression d'avoir changé de camp. En tant que journaliste, lorsque je suis une assemblée des délégués – j'entends toujours le même genre d'histoires: ceux et celles qui s'investissent sont – pour des raisons peu claires – ignoré-e-s ou alors on leur met des bâtons dans les roues. Le personnel est mécontent parce qu'on lui dit qu'il coûte trop cher et qu'on n'est pas satisfait de lui. Ensemble, nous sommes forts: c'est avec ce sentiment que les délégué-e-s ont rejoint leur foyer et sont prêt-e-s à s'engager pour l'entreprise et le syndicat. La journée dédiée aux assemblées des délégué-e-s n'est pas seulement un jour dédié à l'avenir du syndicat, mais aussi une journée conviviale où l'on se renforce mutuellement.

Le massacre du réseau européen des voyageurs

En trafic des voyageurs à longue distance, les prestations du rail européen se dégradent depuis quelques années. Il y a bien eu la phase de la grande vitesse conquérante avec les développements du TGV en France, de l'ICE en Allemagne, puis en Espagne et encore en Italie. Mais au niveau continental, pour ce qui est d'effacer les frontières, le soufflé grande vitesse retombe rapidement. Au niveau interne des pays aussi, l'exemple français démontre combien les ambitions peuvent se réduire... Le TGV Est s'achève heureusement, celui du Sud-Ouest avance cahin-caha. Seront-ils les dernières réalisations d'une belle époque? En fait, la qualité des liaisons interréseaux se maintient à l'intérieur du Benelux, ainsi qu'entre la Suisse et ses voisins immédiats (merci Lyria!), peut-être aussi en Scandinavie. Partout ailleurs, sur le plan interne européen, c'est le rétrécissement, le repli sur la dimension nationale, voire carrément la guerre entre les réseaux.

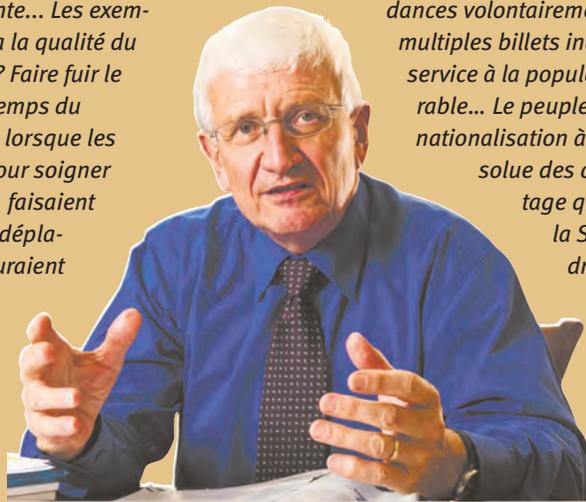
A travers le tunnel sous la Manche, en Europe centrale et orientale, dans les liaisons avec l'Italie, l'évolution est saisissante (NZZ du 1^{er} juin). Le voyageur qui persiste à préférer le train a beaucoup de mérite. Pour aller en Angleterre, il y avait Thalys, une communauté de réseaux SNCF, SNCB, NS et DB qui exploitait une flotte à grande vitesse. La communauté a éclaté. L'affrontement est direct maintenant entre SNCF et DB pour la conquête du marché des liaisons vers Londres. Et tous les coups semblent permis. Bien sûr, d'abord au détriment du voyageur fidèle au train qui souhaiterait bénéficier pleinement de l'effet réseau au meilleur prix global. En Autriche, les OeBB ont développé un réseau Rail-Jet entre Vienne et quelques métropoles régionales, en concurrence féroce avec la compagnie pri-

vée Westbahn (dont la SNCF est actionnaire et l'ancien directeur des CFF le président). Les billets d'un opérateur ne sont pas reconnus par l'autre et tout est fait pour que les correspondances ne jouent pas entre eux. Autre exemple: l'express « Vindobona » qui assurait depuis un demi-siècle la liaison drapeau Berlin-Prague-Vienne a été supprimé sous prétexte qu'il aurait pu perturber l'horaire dans la banlieue viennoise. Il a été remplacé par un train Prague-Bratislava-Budapest qui évite soigneusement Vienne et son potentiel élevé de clientèle... Dans les liaisons entre la Pologne et l'Allemagne, on se regarde en chiens de faïence. La Pologne se concentre sur son axe nord-sud avec des pendolinos limités à 200 km/h. Vers l'ouest, elle supprime des liaisons ferroviaires et laisse le marché aux bus à longue distance. Le sommet de l'absurde semble atteint avec les liaisons Munich-Rome. Vous avez le choix entre une offre ICE en 15 heures et cinq changements via Karlsruhe-Lötschberg-Milan et une en 10 heures avec changement de train à Bologne et une heure d'attente... Les exemples foisonnent. C'est ça la qualité du rail européen libéralisé? Faire fuir le client? Décidément, le temps du « Trans Europ Express », lorsque les réseaux collaboraient pour soigner au mieux les voyageurs, faisaient tout pour leur rendre le déplacement agréable et assuraient de bonnes correspondances, semble bien révolu. Le plus dramatique dans cette évolution: ce n'est pas la concurrence du trafic aérien low cost et des

bus longue distance qui pénalisent le rail. La cause principale réside dans l'effondrement de la qualité de l'offre ferroviaire elle-même, due à la concurrence saignante entre réseaux pour certains bouts de lignes ici ou là, entraînant automatiquement le repli sur la dimension nationale la plus étroite, la défense à mort des « bijoux de famille ». Pour la masse des Européens qui espéraient un réseau continental efficace et exemplaire, la libéralisation est une catastrophe. Dorénavant, les exemples de qualité ferroviaire sont au Japon et en Chine. Mais aussi en Suisse, il faut bien le constater... Le cas de notre pays est historiquement fondé: cinq réseaux privés s'entre-déchiraient sur notre sol à la fin du 19^e siècle, comme maintenant en Europe. Ce qui a conduit le Conseil fédéral de l'époque à proposer de nationaliser les chemins de fer en créant les CFF, l'un des premiers réseaux nationaux du continent. Le message soumis au peuple en 1898 décrit exactement le même chaos que celui constaté aujourd'hui au niveau euro-

péen: concurrence ruineuse, correspondances volontairement cassées, multiples billets incompatibles, service à la population déplorable... Le peuple a accepté la nationalisation à la majorité absolue des citoyens. Un héritage qui engage et que la Suisse doit défendre contre les dérives actuelles de l'Europe.

Michel Béguelin



Week-end d'action européen

« Sauvons les trains de nuit »

La tendance est claire: chaque année, de nouvelles liaisons en train de nuit disparaissent.

La riposte s'organise à l'échelle européenne avec le week-end d'action « Sauvons les trains de nuit », inauguré par l'action d'actif-traffic vendredi 19 juin à la gare Cornavin à Genève. Dimanche 21 juin,



c'était en gare de Berne que les mécontents se retrouvaient en pyjama dès 11 h.

comm.

INFO

Quelques-unes des liaisons en train de nuit depuis la Suisse qui ont disparu entre 2010 et 2014 :

Genève – Barcelone
Berne – Rome
Zurich – Prague
Bâle – Copenhague
Lausanne – Hambourg
Genève – Quimper
Bâle – Moscou
Genève – Irun

CCT TL-LEB

Une percée dans les négociations

Après des semaines de blocages, les négociations de la CCT TL-LEB ont connu une percée peut-être déterminante la semaine dernière. La contribution individuelle passe à la trappe. C'est le modèle salarial actuel qui va être amélioré.

Tout n'est pas encore ficelé et paqueté, mais les négociations CCT TL-LEB ont pris un virage plus réjouissant, notamment en ce qui concerne le système salarial. «La progression salariale du personnel sera composée de l'ancienneté et de la contribution collective pour les conducteurs et les conductrices. Le projet de contribution individuelle est donc abandonné pour cette catégorie professionnelle», souligne Christian Fankhauser, secrétaire syndical à la tête de la délégation de négociation.

La donne est semblable pour les autres corps de métier qui conservent le mode de progression actuel avec «de l'ancienneté et de l'évaluation individuelle à la compétence».

«Il était important de conserver l'évaluation à la compétence.



Le ciel semble s'être éclairci au-dessus de Lausanne...

L'employé-e propose en début d'année les compétences qu'il souhaite développer. Si la personne y parvient, elle obtient une hausse de salaire. C'est un système lisible, alors que la contribution individuelle mettait les employé-e-s en concurrence car l'augmentation de chacun-e dépendait des évaluations des autres.»

Le paquet actuel prévoit aussi un minimum de 5 semaines de vacances, 40 heures de travail par semaine, des indemnités de polyvalence pour les conducteurs du M1 de 220 fr./mois, une nouvelle structure salariale avec des mi-

nima et des maxima réévalués, la revalorisation des salaires pour 200 personnes en-dessous des planchers et la gratuité des transports étendue sur les réseaux tl et LEB.

Le SEV et la direction ont négocié mardi et se retrouveront le 9 juillet. «Le ciel s'est éclairci et il reste encore des points à négocier, dont l'enclassement. L'idée serait d'aboutir à un accord d'ici fin septembre pour que les membres SEV aient le temps de se prononcer sur le texte. La nouvelle CCT pourrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2016», conclut Christian Fankhauser.

vbo

À LA SAUCE BOLÒ

Hé le pauvre, t'aurais pas 2 balles?

La pauvreté touche quatre fois plus les familles monoparentales que celles composées de deux adultes et deux enfants. Rien de neuf sous le soleil dans l'étude de l'Université de Berne «Familles monoparentales et pauvreté en Suisse» commandée par Caritas qui l'a présentée le 12 juin dernier.

Et pourtant ces chiffres donnent le tournis lorsqu'on sait qu'un foyer monoparental sur six est confronté à la pauvreté. Outre des revenus souvent insuffisants, ces ménages souffrent de problèmes de santé, logent dans des petits appartements ou bruyants et se voient exclus de la vie en société.

A cela vient s'ajouter qu'au sein des familles monoparentales ayant au moins un enfant à charge, il y a quatre fois plus de «working poors» que dans le reste de la population, relève l'oeuvre d'entraide.



Il en résulte bien souvent la nécessité de faire appel à l'aide sociale. Or, celle-ci est stigmatisée depuis plus de dix ans par des partis politiques qui en ont fait une cible préférentielle. A l'angoisse de la pauvreté vient s'ajouter le sentiment d'injustice et de honte que l'étiquette du profiteur suscite.

Il ne fait pas bon être dans le besoin dans notre pays. Les attaques contre l'aide sociale se sont aussi matérialisées par des projets politiques, visant à ne plus respecter les normes CSIAS. La Conférence des institutions d'action sociale (CSIAS) donne des recommandations quant aux montants de l'aide sociale que les collectivités publiques devraient octroyer. Jugées trop généreuses, les aides reçues par les personnes dans le besoin dans le canton de Zurich ont été attaquées par le PLR, l'UDC et les Vert'libéraux. Début mai, le parlement a toutefois largement refusé l'abandon des normes CSIAS.

Il n'est pourtant pas question de crier victoire: d'une part parce que le dossier des normes CSIAS n'est pas réglé partout en Suisse, d'autre part parce que la criminalisation de la pauvreté prend des formes pour le moins abjectes. Des musiciens de rue obligés d'avoir une autorisation payante, aux mendiants privés de la générosité des passants par le biais d'amendes abusivement perçues en cash par des pandores, l'actualité récente s'offre à nous comme une piqûre de rappel. Outre les décisions du parlement zurichois et l'étude présentée par Caritas, le quotidien l'Express s'est fait l'écho début juin de l'histoire d'un jeune homme d'origine roumaine contrôlé à Delémont par la police cantonale. Comme il a moins de deux francs en poche, il ne remplit pas les conditions pour l'entrée en Suisse car la loi sur les étrangers impose de pouvoir subvenir à ses besoins. Résultat des courses: 50 francs d'amende. Auxquels s'ajoutent 10 jours-amende à 10 francs avec sursis. Morale de l'histoire: moins tu as, plus tu payes.

Vivian Bologna

RASSEMBLEMENT À GENÈVE

L'accord de la grève aux TPG doit être respecté!

Les syndicats SEV, transfair et ASIP appellent leurs membres et le personnel des TPG à se réunir ce jeudi dès midi au Bachet. Il s'agit de montrer sa détermination car l'accord signé entre les parties après la grève du 19 novembre 2014 n'est pas respecté. Bien qu'il n'y ait pas eu de licenciement économique et que les mécanismes salariaux soient appliqués jusqu'à aujourd'hui, il en va tout autrement sur les autres points.

La direction est frappée d'amnésie s'agissant du financement du fond de solidarité pour les pensionnés. La direction essaie de faire croire que les TPG ne doivent pas le financer. En outre, l'entreprise est en sous-effectif de 16 postes (-16.95), un non-respect criant de l'accord du 4 décembre. La direction veut-elle jouer avec le feu concernant le maintien des effectifs: on ne peut pas s'amuser à retarder les

embauches. La direction a-t-elle bien saisi le degré d'exaspération et de colère qui couve à l'exploitation? Malgré une ouverture sur la négociation des horaires, cela ne suffira pas, et de loin, à améliorer les conditions de travail quotidiennes si les effectifs sont en constante diminution. C'est irresponsable dans la situation actuelle alors que le taux d'absentéisme ne cesse de croître à l'exploitation: 8% à ce jour!

vbo

CFF – Divisions Cargo et Infrastructure: résultats des élections par écrit des commissions du personnel

CoPe Cargo Mitte: que des mécanos !

Les résultats des élections CoPe chez CFF Cargo et CFF Infrastructure sont connus. Ceux du Trafic Voyageurs le seront à fin juin seulement.

Chez CFF Cargo, il y avait des élections non tacites uniquement à la CoPe Surface région Mitte: neuf candidats (dont six membres SEV) s'étaient annoncés pour cinq sièges. Sont élus uniquement des mécanos (classement selon le nombre de voix récoltés – entre parenthèses):

Beat Geisseler, mécanicien à Bâle, SEV-LPV (121)

Bruno Ruff, mécanicien à Berne avec une formation dans les RH, SEV-LPV (88)

Urs Schweizer, mécanicien à Brigue, VSLF (85)

Martin Geiger, mécanicien à Muttenz, VSLF (84)

Adrian Arnold, mécanicien à Erstfeld, SEV-LPV (83 – à savoir deux voix de plus que Roger Amsler, SEV-RPV et trois de plus que Sandro Kälin, SEV-TS).

Chez CFF Infrastructure, des élections écrites ont eu lieu dans cinq CoPe Surface. Ici aussi, ce sont les candidats SEV qui se sont imposés, alors qu'ils étaient en course contre des candidats d'autres syndicats ou partant sans soutien, notamment à la CoPe Horaire et design du réseau ainsi qu'à la Cope Energie/Télécom. Dans les trois autres commissions, la lutte se dé-

roulait entre candidats SEV. Sont élus:

Horaires et design du réseau (FN):

Urs Bischoff, planificateur du trafic à Zurich, SEV-AS;

Ruedi Suter, support de conduite NRM à Olten, SEV-AS;

Stéphane Ruchat, planificateur à Lausanne (propre liste). Les deux représentants SEV (parmi quatre candidats) sont donc élus. Il y avait trois sièges à repourvoir.

Maintenance Suisse romande:

Emmanuel Pierroz, chef de team à Sion, SEV-Bau

Valentin Schmutz, chef de team à Neuchâtel, SEV-Bau

Jean-Luc Hehlen, chef de team Voie ferrée à Bienne, SEV-Bau

Claude Frund, responsable de mandat à Bienne, SEV-Bau

Maintenance région Ostschweiz:

Yves Weitzel, régulateur dans le team lignes de contact à Zurich, SEV-Bau

Urs Casanova, CVM à Sargans, SEV-Bau

Peter Müller, maître-artisan à Bülach, SEV-Bau

Roman Graf, accompagnateur de machines de chantier à Zurich, SEV-Bau

Exploitation Ouest:

Jean-Maurice Chesaux, régulateur au centre d'exploitation de Lausanne, SEV-AS

Jean-Marc Mollard, chef circulation des trains à Lausanne, SEV-AS

Pierre Delaley, chef circulation des trains à Sion, SEV-AS



La CoPe Trafic Voyageurs Diagnostic des véhicules (FD) est une des CoPe qui voit sa composition totalement modifiée au 1^{er} juillet, avec la CoPe préparation des trains. Lors de la dernière séance, y ont pris part (de gauche à droite): Frédéric Langsch, responsable FD; Beat Jurt, FD Berne; Martin Fischer, responsable réparations; Peter Hügli, FD Zurich; Urs von Rohr, P-OP-ZBS-HR; Jürg Hurni, secrétaire syndical SEV. Manquent sur la photo: Anton Maissen, FD Coire; Ernst Mielebacher, responsable Helpdesk matériel roulant; Hanspeter Grünig, représentant invité Helpdesk.

Achats/Supply Chain (ESP):

Marco Zumstein, maître artisan à Hägendorf, SEV-Bau

Peter Frei, chef monteur à Spreitenbach, SEV-Bau

Hanspeter Roos, assistant technique auprès de l'imprimerie interne à Berne, SEV-AS

Josef Roos, logisticien à Dulliken, SEV-AS

Energie/Télécom (ET):

Patrick Convertini, installateur-électricien à Winterthur, SEV-Bau

Urs Wettstein, spécialiste à Zurich, SEV-Bau

Chantale Gihara, spécialiste à Ostermundigen (propre liste)

Harald Hüther, monteur spécialiste à Saint-Gall, SEV-Bau
Les trois représentants SEV (parmi cinq candidats) ont été élus. Il y avait quatre sièges à repourvoir.

Les résultats des élections dans les CoPe Trafic Voyageurs seront connus à fin juin et donc publiés dans *contact.sev* n°13 qui paraîtra le 23 juillet. Chez **Immobilier et les Services centraux**, il y aurait dû avoir une élection à la CoPe Immobilier Surface Rail-

Clean Est, mais elle n'a finalement pas été nécessaire, puisqu'un candidat s'est retiré. Markus Stampfli, membre SEV, mais inscrit sur sa propre liste, a été élu tacitement.

La liste des membres des CoPe qui ont été élus tacitement a été publiée dans *contact.sev* n°8 du 30 avril. **Fi/Hes**

CoPe: élection devant le tribunal arbitral

Marcel Ruoss, président actuel de la commission du personnel Groupe et Trafic Voyageurs, ne sera plus membre CoPe au début de la prochaine période administrative.

La commission d'élections a pas rejeté sa candidature puisqu'il s'est annoncé dans une circonscription électorale où il n'a aucun

engagement, ce qui est pourtant une des conditions pour être élu. Marcel Ruoss a recouru contre cette décision, sans succès. Une procédure va maintenant être engagée au niveau du tribunal arbitral, qui prendra une décision seulement à l'automne.

La procédure n'a pas d'effet suspensif. **pmo/Hes**

**ENSEMBLE NOUS
SOMMES TOUJOURS
PLUS FORTS**

Recrute des collègues, fais-les adhérer au SEV et tu recevras de nouvelles primes attractives !



Le SEV veut recruter 1800 nouveaux membres cette année, afin de continuer à freiner le recul de l'effectif



Jörg Müller

« Recruter, c'est un travail de longue haleine ! »

« Ensemble, nous sommes toujours plus forts », c'est le slogan de la campagne de recrutement du SEV cette année. Nous arrivons bientôt déjà à mi-parcours, et Elena Obreschkow, responsable du recrutement, dresse un bilan intermédiaire. Elle est globalement satisfaite, mais espère une augmentation dans la deuxième moitié de l'année.

■ **contact.sev**: Une question toute générale : comment se passe l'action cette année?

Elena Obreschkow : Elle fonctionne. De façon stable. Nous avons pu compter sur un bon début d'année, grâce notamment au nouveau formulaire d'adhésion en ligne et à la grève des TPG. Le lancement

buste lampe de poche, peut déjà être acquise après trois membres recrutés. Cela devrait stimuler les recruteurs occasionnels. C'est le cas ?

Oui. Mais les primes ne sont pas centrales dans la motivation de nos recruteurs, il en va davantage de la force du syndicat et il s'agit de convaincre les

nais une petite indication sur la prime spéciale ...

C'est la surprise qui fait l'intérêt de la chose! Pour le moment, on en reste donc à ceci : soyons forts et en route ensemble vers les 1800 nouveaux membres.

■ **Actuellement, il y a des journées de recrutement dans les régions. Quelle expérience tires-tu de ces moments passés sur le terrain ?**

Notre présence est très importante. Elle donne la possibilité de créer le contact avec les membres et les personnes intéressées de manière informelle et spontanée. Lors de ces journées, il s'agit d'un côté d'être présents pour les mem-

brés également sources de nouvelles adhésions ainsi que les activités locales comme la grève aux TPG l'automne dernier. Pour motiver les recruteurs, obtenir de bons chiffres mensuels aide beaucoup. Les actions de recrutement et les journées spécifiques sont un soutien, mais ne remplacent aucunement la conviction personnelle de nos membres, qui sont le visage officiel du SEV.

■ **Il faudra encore fournir un grand effort durant le deuxième semestre 2015. Qu'est-ce qui est prévu ?**

D'autres activités sont prévues en collaboration avec les sous-fédérations et les sections. Fin novembre, le troisième et dernier jour d'action

« Pour nos recruteurs, il en va davantage de la force du syndicat que des primes à recevoir : ils veulent convaincre les collègues que le SEV leur offrira, outre des prestations, une protection. »

de l'action de recrutement et les premiers jours spécifiques dédiés au recrutement ont également contribué à la stabilité des statistiques comparé à l'année dernière. Mais nous voulons plus ...

■ **T'étais-tu attendue à cela ou es-tu quelque peu déçue ?**

Je ne suis pas du tout déçue. Pour l'instant, mes attentes ne sont pas encore totalement comblées, mais nos sections et nos membres sont très actifs et vont, c'est certain, donner leur maximum durant la seconde partie de l'année. Et je suis motivée à redonner, avec eux, encore une nouvelle impulsion au recrutement.

■ **Cette année, la première prime, une petite mais ro-**

collègues que le SEV leur offrira, outre des prestations, une protection. Dans ce sens, la lampe de poche est un cadeau de remerciement mais pas la motivation première.

■ **Pour la première fois, le SEV s'est fixé cette année un objectif chiffré, à savoir 1800 nouveaux membres. Il y a même une prime spéciale si l'objectif est atteint. Est-ce que c'est bien parti ?**

J'espère fortement que nous y arriverons. Au centre de cet objectif, il y a surtout l'envie de voir l'organisation à nouveau en mode « croissance ». Il faut pour cela se fixer des objectifs ambitieux.

■ **Peut-être que cela stimulerait les recruteurs si tu don-**

« Nous pouvons toujours apprendre à parler de nos succès, également lors des discussions de recrutement. »

Elena Obreschkow, responsable du recrutement SEV

bres SEV et de l'autre côté d'éveiller l'intérêt chez les non syndiqués. Les sections y arrivent très bien.

■ **Les statistiques de l'année dernière montrent qu'il n'y a pas d'« habitudes saisonnières ». Qu'est-ce qui fait donc que les adhésions augmentent ou diminuent ?**

Les actions syndicales contribuent au recrutement. Les négociations CCT et salariales

aura lieu. Je souhaite que la présence et la participation soient encore plus importantes. En matière de recrutement, lorsqu'on parle d'effort, il s'agit surtout de rester actifs. Et nous allons le faire avec tous les moyens à disposition.

■ **Cela aide aussi de pouvoir montrer que le SEV obtient de bons résultats, qu'il obtient des choses pour ses**

INFO

■ Un flyer de l'action de recrutement 2015 est encarté dans ce numéro de *contact.sev*.

membres comme au BLS actuellement par exemple (voir page 20). Faudrait-il davantage de conflits pour recruter encore mieux ?

Le recrutement a besoin de succès. Et nous pouvons toujours apprendre à parler de nos succès, également lors des discussions pour recruter. Les conflits peuvent être un argument de recrutement si les membres concernés réussissent à montrer qu'« ensemble, nous sommes toujours plus forts ».

■ « Le recrutement par les membres » est le leitmotiv au SEV ; tu es donc plutôt celle qui donne les impulsions. Quel appel lances-tu pour la seconde partie de l'année ?

Un syndicat fort est source de bonnes conditions de travail et de succès syndicaux. Merci à tous ceux qui contribuent à la croissance du SEV et au renouvellement de son effectif.

Questions: Peter Moor/Hes

Sous-fédération LPV

Dans le vent glacial de la libéralisation

L'orientation stratégique et la décision récente de l'OFT à propos des salaires des mécanos ont marqué les discussions de l'assemblée des délégués.

Divers orateurs en ont parlé longuement et une résolution a été votée.

La lutte contre la libéralisation a été le thème principal des exposés du jour. Le discours de Giorgio Tuti était axé sur l'orientation stratégique 2030 de l'OFT, Barbara Spalinger a cité les possibilités d'action contre le dumping salarial et Philipp Hadorn a évoqué les efforts déployés par le Parlement pour démanteler le service public.

Pour Hans-Ruedi Schürch, le président LPV, la lutte contre la libéralisation est également une des tâches principales et le sera à l'avenir. Seule une bonne cohésion des employés mènera au succès. Il faut donc une forte solidarité entre toutes les catégories professionnelles du service public. «La compartimentation et la division ne doit pas continuer, il faut renforcer la collaboration et la solidarité au SEV. Et nous devons mieux nous définir face aux syndicats de branche», a déclaré Schürch. Cela nécessite un bon recrutement et là on pêche encore un peu. A noter qu'un concept moderne est en préparation.

Propositions

L'assemblée des délégués a suivi les recommandations de la commission centrale pour quasi toutes les propositions. La contre-proposition de la commission centrale concernant les compétences linguistiques a engendré une longue discussion. La contre-proposition a été acceptée avec deux modifications. Les délégués ont également suivi la commission centrale pour la plupart des propositions en suspens et à classer. Seule exception: la

Le CareGroup CFF: soutien psychique aux personnes concernées lors d'accident

Dans son exposé passionnant, Hans-Jörg Surber, chef d'intervention du CareGroup CFF, a présenté le travail de son équipe. Durant les dernières années, on a vécu une professionnalisation continue qui a transformé le CareGroup en une troupe d'intervention rapide toujours à disposition lorsqu'il faut encadrer des individus lors d'accidents. Ce service propose du soutien à toutes les personnes concernées, que ce soit le personnel, les passagers ou d'autres personnes, comme par exemple les témoins d'un suicide.

Le CFF CareGroup entre en action en principe après des accidents ayant occasionné des blessés ou des décès, que ce soit un suicide ou un accident de l'ampleur de celui de Rafz en février dernier. Ce n'est pas un dispositif purement CFF, ils sont donc présents lors de chaque accident ferroviaire. Un service de piquet garantit un service du CareGroup 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le Care Pool est composé de cinq psychologues spécialisés et environ 400



Hans-Jörg Surber a expliqué comment intervient le CareGroup lors d'un accident.

collaborateurs bénévoles formés par des professionnels.

Les tâches du CareGroup varient selon la taille de l'accident. Elles vont du soutien psychologique des personnes concernées (mécanos, passagers et témoins) juste après les faits ou plus tard, à la collecte et l'évaluation des informations lors de gros accidents. L'encadrement ultérieur, tels que le service

à la clientèle, la communication ou la remise d'objets trouvés, font également partie de tâches du CareGroup.

Cette organisation devra être de plus en plus professionnalisée, pour être sur le lieu de l'évènement le plus rapidement possible après l'annonce de l'accident. C'est pour cette raison qu'une procédure d'annonce standardi-

sée va être introduite encore en 2015.

En conclusion, Hans-Jörg Surber a lancé un appel à toutes les personnes intéressées, qui peuvent s'adresser à lui en tout temps. Il est important que les gens qui participent au CareGroup connaissent l'exploitation et la situation des différentes catégories professionnelles.

proposition «Vacances également en quatre parties» est laissée en suspens, puisqu'elle n'a pas encore pu être appliquée chez Cargo.

Résolution

Vu la décision de l'OFT, qui a ouvert la porte au dumping salarial, la LPV a formulé une résolution, adoptée par les délégués. La LPV y déclare refuser d'en rester là avec ces salaires

très bas, et s'engage à utiliser les moyens nécessaires pour lutter contre ceux-ci.

Elections

Personne ne s'est proposé pour s'occuper du domaine BLS au sein de la LPV. La place reste donc vacante. Karl Ruggli a été élu membre remplaçant à la commission de gestion LPV. Comme proposé, c'est Janos Jorosch qui a été choisi comme

représentant des jeunes. Les délégués ont également choisi Andrea-Ursula Leuzinger pour représenter les femmes. Amina laschi, de La Chaux-de-Fonds, entre à la commission migrations.

Hommages

Hans-Ruedi Schürch a pris congé officiellement de Ronald Sidler, qui quitte la CoGes selon le tournus établi. Peter

Mathis quitte quant à lui la CoPe après 13 ans de participation. Adrian Hostettler qui a énormément travaillé sur le nouveau concept de recrutement «LPV U30», quitte sa fonction de responsable recrutement pour des raisons familiales. Christian Meyer, qui était jusqu'à présent le représentant BLS, quitte cette fonction puisqu'il retravaille aux CFF. **Jörg Matter (texte et photos)/Hes**



Les délégués LPV ont adopté une résolution contre le dumping avalisé par l'OFT.

Assemblée des délégués ZPV à Berne

Changements perpétuels

Actif, présent, combatif et surtout fier de sa profession. Le personnel des trains l'a démontré aussi en cette assemblée des délégués du 27 mai.

«Au sein des CFF, il y a de nombreux changements qui se traduisent pour nous en nouveaux défis. On peut donc bien dire que l'on est toujours en mouvement. Si je devais choisir une constante qui distingue le personnel des trains, ce serait: le changement.» C'est avec ces mots que le président central de la ZPV, Andreas Menet, a ouvert cette édition de l'assemblée des délégués, dirigée par le vice-président Pascal Fiscalini avec son mordant habituel.

«J'avais 16 ans quand je suis entré dans le monde des chemins de fer. Un collègue – raconte Andreas Menet – m'a montré un document en me disant: signe. J'avais signé sans savoir ce qu'était un syndicat. Pourquoi cette anecdote? Parce qu'aujourd'hui – souligne-t-il – ce n'est plus aussi simple et évident. Un syndicat vit, existe parce qu'il y a des membres. Mais le recrutement de la relève est de plus en plus prenant. Nous, de la ZPV, devons continuer à construire. Et devons insister sur la nécessité d'avoir des visions à long terme.»

Après avoir dressé le bilan 2014, avec ses succès et ses aspects critiques, Menet est revenu sur une thématique qui préoccupe énormément le personnel, soit le projet «Accompagnement des trains 2016» (voir l'article ci-contre), mais aussi l'introduction du Swiss-Pass et toutes ses inconnues. Voici donc ces changements évoqués en ouverture d'assemblée. «De nos jours, les problèmes sont toujours plus complexes, la concurrence plus féroce et les fronts se durcissent. Les relations entre partenaires sociaux deviennent plus difficiles. C'est pourquoi – a exhorté Menet – il est important



Une sous-fédération très unie qui défend son métier avec détermination.

ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS: DU COURRIER POUR LES CFF

Andreas Menet: «Avec ces deux résolutions, on demande un maximum d'attention»

Les deux résolutions concernant le projet «Accompagnement des trains 2016» ont été officialisées avec une poignée de main entre le président central de la ZPV, **Andreas Menet** (à droite) et Linus Looser, responsable ad interim du personnel des trains aux CFF. Les délégués de la ZPV ont clairement dit que «la transformation des trains Interregio en Regio Express n'est pas un bon signal envoyé à la clientèle», si chère aux CFF. C'est justement pour continuer à offrir un service de qualité à la clientèle que la ZPV demande aux CFF de mettre un terme à cette politique jugée erronée aussi d'un point de vue de la



sécurité. L'accompagnement des trains a toujours été apprécié par la clientèle, qui peut compter sur la présence rassurante du personnel des trains. **Marco Belloli**, président de la ZPV Tessin, a été

limpide: «Il est temps d'arrêter de réinventer notre travail. Vouloir en permanence imposer des nouveautés peut être contre-productif. Laissez-nous faire notre travail. L'accompagnement en

trafic grandes lignes et sur la ligne de montagne du Gothard doivent rester les piliers de notre travail. Nous, les agents de trains, sommes encore une des dernières catégories à être au front et c'est justement pour

ça que les usagers et les usagères nous apprécient.» Linus Looser n'a pas pu nier qu'ils et elles sont le visage des CFF, une sorte d'ambassadeurs – dit-il – dont l'entreprise est fière et qu'elle souhaite valoriser. «Mais dans ce cas, mettez-nous dans les conditions de pouvoir bien faire notre travail, a rétorqué **Erwin Wessner** de la ZPV Lucerne. Si nous sommes le visage des CFF, comme vous l'affirmez, Monsieur Looser, il faut nous considérer comme tel. Pas comme des machines.» *frg/vbo*

d'être soudés.» Un appel sûrement entendu par une catégorie qui sait combien l'unité est fondamentale. Car il faut rester unis pour obtenir des réponses collectives contre les agressions au quotidien, contre les incertitudes, contre les nouveautés peu appréciées de la clientèle. «Venez avec nous sur les trains pour voir quels sont nos problèmes quotidiens», a dit un délégué du RER zurichois à Linus Looser. Une invitation apparemment entendue. Il y a fort à parier que le personnel des trains ne restera pas les bras croisés... *Françoise Gehring/vbo*

...le reste au pas de charge

L'assemblée a approuvé le rapport d'activité du président central et celui du coordinateur des RhB **Roger Tschirky**. Andreas Menet a souligné la qualité du travail effectué par le collègue des Grisons et a annoncé que dès l'an prochain le rapport du coordinateur serait partie intégrante du rapport d'activité. «Vous méritez la juste attention», a dit Menet aux collègues. Les délégué-e-s ont approuvé les comptes 2014 et le budget 2015. En ce qui concerne les propositions des sections, trois d'entre elles ont été acceptées sans autre, trois ont été refusées (dont une en faveur de la B45) et deux propositions ont été acceptées avec les modifications proposées par la commission centrale. Par contre, trois propositions qui étaient prévues dans la liste à retirer ont été repêchées après des débats toujours très intéressants.

ÉLECTIONS

L'assemblée des délégués ZPV a élu un nouveau membre à la Commission de gestion: **Alan Perli** (ZPV Tessin); à la Commission CCT CFF: **Thomas Walther** et **Stefan Moser**; membres suppléants à la **Conférence CCT CFF**: **Marianne Lütolf** (Région centre), **Olivier Gerber** (Région ouest), **Carlo Dürr** (Région est).

Sous-fédération Administration et Services

AS a trouvé une nouvelle identité

Les délégués ont pu constater avec satisfaction, voire même avec fierté, que les deux anciennes sous-fédérations SBV et VPV ont donné le jour à une nouvelle organisation puissante et efficace.

Le président central Peter Käppler a réalisé un grand travail auprès des sections afin de réunir un plein contingent de délégués à l'AD et au Congrès. Le président du jour Rolf Feier et la vice-présidente du jour Ruth Schweizer ont ainsi pu saluer 43 délégués et de nombreux invités. Le caissier central Alois Bucher a pu respecter sans problème le budget et même réaliser un bénéfice d'env. 25 000 francs à fin 2014. La CG l'a remercié pour la tenue irréprochable des comptes. Elle a aussi passé en revue le travail du président central Peter Käppler et l'a félicité pour les tâches accomplies. Son rapport annuel comportant un grand nombre de photos a donné une idée des activités variées de la sous-fédération et de l'ampleur de son engagement.

Préparation de résolutions

Les délégués ont préparé deux résolutions à l'attention du congrès SEV, en plus des huit propositions. Sous le titre « Fermeture contestée des agences de voyage CFF », la sous-fédération AS proteste contre la procédure des CFF qui soulève beaucoup de questions. Les délégués qui travaillent dans la vente et les agences de voyage ont expliqué de manière objective et engagée que certaines prestations, comme le change des devises ou le service de bagages fly, ne pouvaient pas être vendues de la même manière si de moins en moins de clients utilisent les guichets des agences de voyage.

Avec la résolution « Valoriser l'expérience professionnelle spécifique aux CFF », on a demandé aux responsables des CFF d'octroyer davantage d'im-



Rolf Feier et Ruth Schweizer ont présidé l'assemblée. Ici lors de l'introduction de Peter Käppler.

portance au système dual de formation professionnelle classique. Les collaborateurs formés par un apprentissage aux CFF doivent être encouragés et avoir les mêmes chances que les externes lors de la mise au concours de postes. En effet, bien souvent, lors de mises au concours de postes dans des positions importantes, les collaborateurs CFF qui ont fait un apprentissage dans l'entreprise sont

devancés par des gens qui ont fait de hautes études, même si ces personnes au bénéfice d'un diplôme supérieur n'ont aucune connaissance du monde ferroviaire. Ceci arrive parfois pour des positions clés où un savoir-faire spécifique des chemins de fer devrait représenter une compétence importante.

Recrutement des membres actifs

Il n'est pas nécessaire de pré-

ciser l'importance du taux d'organisation du SEV et plus précisément de la sous-fédération AS dans l'exploitation et l'administration. C'est donc un des défis principaux et une tâche première de Peter Käppler d'entreprendre diverses actions sur le plan du recrutement des membres. Le contact personnel et la discussion sur la place de travail sont beaucoup plus efficaces que des grandes actions

« sur papier » étant donné que les collaborateurs sont contactés sur place et surtout personnellement. Les deux journées de recrutement à Berne et à Olten ont montré que le SEV et AS doivent prioriser le contact direct avec les gens. Il est aussi nécessaire d'avoir une participation constructive des partenaires sociaux, ce qui n'est pas toujours le cas. Il est difficile de comprendre qu'aux CFF, il y a parfois des cadres qui sont très critiques envers les syndicats et qui refusent d'offrir au SEV les plateformes nécessaires pour recruter des membres.

Dans son discours, le président SEV Giorgio Tuti complimente le succès de la fusion entre la SBV et la VPV. Il s'est montré impressionné par la manière dont les cultures des deux sous-fédérations ont été mises ensemble: « On ne ressent plus qui était à la SBV et qui était à la VPV parmi les membres. » Les discussions spécifiques de qualité dans les branches et les assemblées de section montrent que les deux sous-fédérations se complètent parfaitement bien, voire même qu'elles s'enrichissent l'une l'autre.

Werner Amrein

Dissolution du groupe d'accompagnement

Le groupe d'accompagnement sur la fusion AS a pu tirer un bilan très positif. Il a recommandé de transférer ses activités à la CG. Le groupe se composait de Jean-Bernard Egger, René Wolf, Urs Schopfer, Jean-Pierre Isabella, et Elena Obreschkow en tant qu'assistante avisée.

Jean-Bernard Egger a présenté le dernier rapport et a profité de l'occasion pour faire ses adieux définitifs de l'AS. Il a reçu pour cela un chaleureux applaudissement. « Jibi », comme le surnomment ses amis, laissera un grand vide. Il s'est montré confiant pour l'avenir d'AS car la sous-fédération peut compter sur des gens engagés dans toutes ses sections et dans le comité. Mais mis à part l'optimisme et tous les dévelop-

pements positifs, la commission d'accompagnement met le doigt dans son analyse sur quelques points d'achoppement: la sous-fédération AS doit se concentrer de manière intensive sur la relève et couvrir les mandats de manière durable avec des membres jeunes. Un grand chantier subsiste avec le réseau de personnes de confiance, qui doit être mis sur pied dans les sections avec une grande impulsion. Si l'on réussit à développer les branches pour qu'elles deviennent un organe important de défense des intérêts et de discussion et à étendre le réseau de personnes de confiance et sa force de frappe, alors AS pourra représenter ses membres avec succès. Les connaissances



Jean-Bernard Egger présente le rapport final.

spécifiques alliées à une longue expérience sont de précieux éléments qui, dans une discussion constructive avec des propositions convaincantes, peuvent s'opposer avec succès aux réorganisations constantes et parfois insensées des managers des CFF. Les propositions doivent cependant

être entendues, examinées avec respect et prises au sérieux. Les branches connaissent le monde des CFF et ont prouvé à plusieurs reprises que les syndicalistes ne sont pas des rigolos, mais bien des personnes sérieuses à qui l'avenir des CFF tient vraiment à cœur.

Assemblée des délégués VPT à Berne

« Il faudra combattre »

Libéralisation en Allemagne, grève des TPG, recrutement, élections et prises de congé. L'assemblée des délégués VPT fut courte mais intense.

Les délégués, les commissions et comité ainsi que les invités de la VPT, au total 126 personnes, se sont retrouvés le 27 mai dans les locaux d'Unia à l'Egghölzli pour l'assemblée des délégués version 2015. Plus de 72% des sections étaient représentées, ce qui est « une grande satisfaction et un succès » pour le président Gilbert D'Alessandro, comme il l'a souligné dans son discours. Pour lui, cela démontre le dynamisme de la VPT. Comme « le souhait clair de l'OFT est d'être le fossoyeur de nos conditions de travail, il faudra combattre », a-t-il expliqué. « La politique préfère le capital à la solidarité, alors le contre-

pouvoir doit être les syndicats. »

Le combat syndical à Genève

Le président a rendu hommage aux collègues TPG et Martin Ritschard a indiqué que 3174 francs de dons ont déjà été récoltés auprès des autres sections VPT. Ueli Müller, responsable du recrutement, a lancé un appel aux bonnes idées de campagne pour 2016. Il a indiqué que l'année 2014 avait été une année record. René Tschantz a informé qu'une enquête sera réalisée durant l'année auprès du personnel de la branche rail VPT, à propos de la santé au travail. Les résultats seront dévoilés lors de la journée rail du 3 mars 2016.

Journées régionales

Le règlement de gestion a été revu et corrigé, sans question de la part des délégués ni opposition. Il s'agissait avant tout de reformuler l'article sur les journées régionales et réaf-

firmer le caractère syndical de l'évènement. Ces journées régionales VPT auront pour thème commun, cette année, la violence dans les transports publics. Trois dates sont déjà

connues: la journée romande aura lieu le 31 octobre (à Lausanne par la VPT Lac Léman), celle de Suisse centrale le 8 novembre (à Hölstein par la VPT Waldenburg) et celle de

Suisse orientale le 21 novembre (à Schwytz par la VPT du même nom). Une journée aura également lieu au Tessin, mais la date n'est pas encore fixée.

Henriette Schaffter

VPT: élections et prises de congé

Deux nouveaux représentants VPT ont été élus à la commission Migrations du SEV: **Fred Nouchi des TPG et Armin Fronius du BLS.**

Elisabeth Küng de la STI a été élue à la commission des femmes SEV et **Stefan Jutzeler**, également de la STI, à la commission des Jeunes SEV.

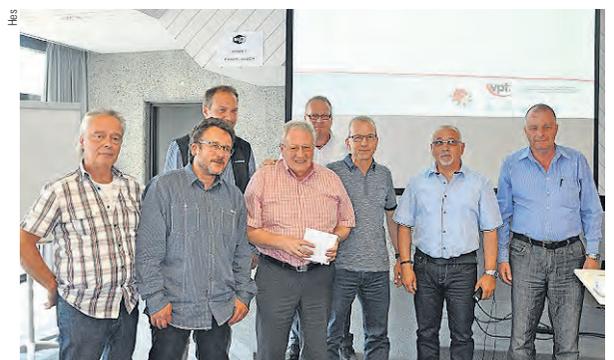
Un nouveau membre de la commission de gestion VPT fait également son entrée: **Killian Trachsel**, du RBS.

Au niveau des départs, Martin Ritschard a pris congé d'**Andreas Häsler**, qui a présidé l'assemblée et qui termine son activité syndicale le jour même. **Johan Pain** a également été remercié mais était absent pour raison de maladie. Le cadeau a été remis à son fils John présent.

L'assemblée a aussi pris congé de **René Schneider**, désormais ancien membre de la commission de gestion VPT.



Armin Fronius (à gauche) et Fred Nouchi sont les nouveaux membres de la commission Migrations du SEV. Ils entourent ici Arne Hegland, le secrétaire syndical responsable de cette commission.



Le comité VPT a pris congé de René Schneider (devant avec l'enveloppe) et d'Andreas Häsler (juste derrière Schneider).

RÉSOLUTION

Parce que le projet AVS 2020 du Conseil fédéral présenté par M. Berset prévoit:

- la suppression de l'âge légal, remplacé par un « âge de référence » fixé à 65 ans, ouvrant la porte au travail jusqu'à 70 ans
 - l'augmentation de l'âge de départ à la retraite pour les femmes de 64 à 65 ans
 - la suppression de la rente de veuve dans l'AVS
 - le vol des rentes de nos caisses de pension par la baisse du taux de conversion
 - la suppression de la déduction de coordination dans le 2^e pilier, c'est-à-dire cotisation dès le premier franc et renforcement du système de capitalisation nourrissant la spéculation et soumis aux aléas des « marchés ».
- Parce que le Congrès de l'Union syndicale suisse (USS), en octobre dernier, a adopté un amendement affirmant qu'il s'oppose au projet Berset

(Prévoyance vieillesse 2020) dans sa globalité et qu'il appelle l'ensemble du mouvement syndical à organiser la mobilisation à l'échelle nationale pour faire échouer ce projet.

Le comité du secteur VPT Bus Gatu a décidé de soutenir la manifestation du 30 mai à Lausanne appelée par différentes unions syndicales cantonales.

Le comité VPT Bus Gatu a également décidé de faire connaître cette décision aux différentes instances de notre organisation afin que la résistance contre ce projet destructeur soit menée dans l'unité au niveau national, ce qui est la seule voie pour faire reculer le Conseil fédéral, comme l'a indiqué le congrès de l'USS.

Olten, 20 mai 2015

Comité branche Bus-Gatu et
Berne, 27 mai 2015,
assemblée des délégués

Pour une concurrence fair-play dans les transports publics

Raoul Machalet était l'intervenant externe du jour, représentant l'association allemande **mobifair**, qui se bat pour une concurrence fair-play dans le domaine des transports. Il a expliqué la situation en Allemagne, où deux entreprises privées se partagent 70% du marché dans le trafic bus longues distances. Il y a beaucoup de violations des standards salariaux et sociaux et très peu de contrôles. « Si un chauffeur a trop d'heures, il prend la carte d'un autre et même souvent du

chef! » En plus, même les tableaux de service ne prévoient pas de pauses suffisantes. Au niveau du temps de travail, c'est un peu du « n'importe quoi », avec des temps de préparation et de nettoyage, entre autres, non comptés.

Le but de mobifair est notamment d'augmenter le taux de syndicalisation, mais cela s'avère difficile vu l'atomisation du système des transports, avec plus de 260 exploitants et sous-traitants! L'association souhaite également

développer un numéro d'appel pour dénoncer les cas de dumping et créer des conventions nationales concernant les salaires des conducteurs. Elle se bat en général pour un meilleur contrôle et soutien des collègues ainsi que pour rendre les entreprises sensibles à ces questions de salaires et de standards sociaux. L'association travaille aussi au niveau politique, pour davantage de régulation dans les transports en Allemagne.

Hes

Assemblée des délégués de la sous-fédération du personnel du triage RPV

Temporaires aux CFF: pas de tricherie svp

Les délégués RPV ont dénoncé l'attitude des CFF, qui devraient (mais qui ne font pas) proposer un poste fixe aux employés temporaires après une période d'engagement de plus de quatre ans, comme convenu avec le syndicat.

L'assemblée des délégués, qui s'est déroulée au Restaurant Schmiedstube, a permis à de nombreux délégués de revenir sur le fait que les CFF n'ont pas encore proposé de postes fixes à leurs employés temporaires en place depuis plus de quatre ans. Ceci malgré les promesses liées à la CCT 2015. Manuel Avallone, vice-président SEV, a expliqué que les CFF, qui disposent de deux ans pour mettre cela en place, sont actuellement en train de développer un système pour établir la liste des concernés.

Des retards incompréhensibles et des licenciements douteux

«Mais ça ne doit pas être si difficile que ça!» a déclaré un délégué, «chez nous il y a 5 à 7 personnes qui auraient droit à un poste fixe: le chef le sait très bien. Et du travail, il y en a assez!» Un deuxième délégué prévient: «Les temporaires à long terme ne peuvent pas simplement être vite licenciés avant de recevoir une proposition de poste fixe.»

C'est pourtant ce qui semble s'être déjà produit à plusieurs reprises: «Chez nous, les CFF ont informé un collègue engagé de façon temporaire depuis six ans qu'ils ne voulaient plus de lui, car il n'était pas fiable!» ont expliqué les Tessinois.

«Et que se passera-t-il avec les collègues qui arrivent à leurs 4 ans de travail aux CFF dans quelques mois? Est-ce que les CFF peuvent vite les virer afin de ne pas devoir les engager de manière fixe?» a demandé un Romand. «Non, bien sûr que non, ça serait de la tricherie», a répondu, Hanspeter Eggenberger, président cen-

RPV À L'INTERNE

Les 23 délégués ont approuvé à l'unanimité **les comptes 2014** de la sous-fédération, qui bouclent avec un déficit de 593 fr. 40 frs, ce qui est beaucoup mieux que budgétisé. Même sort pour le **budget 2015** qui prévoit un déficit de 14 150 fr., à savoir 700 fr. de plus que le budget 2014. Mais il y a de fortes chances que les comptes soient bouclés avec un meilleur résultat.

L'effectif des membres RPV a diminué de 10 personnes et se situe à 1286, ceci surtout en raison du transfert de la préparation des trains de Coire aux RhB (une douzaine de collègues sont ainsi passés à la VPT). En 2015, le RPV a déjà enregistré, jusqu'à fin avril, 42 entrées et 45 départs. «La discussion face à face reste le meilleur moyen de recruter» a rappelé Hanspeter Eggenberger, président central.

Fritz Zimmermann a été élu membre suppléant de la CoGes RPV, qui est ainsi à nouveau au complet. En revanche, **la commission centrale RPV** cherche encore un cinquième membre. Les délégués ont donné mandat à la conférence des présidents

d'élire quelqu'un.

Antonio Gisondi se retire de la commission migration. L'assemblée des délégués a pris congé de lui. La proposition demandant que la sous-fédération paie **la moitié des frais de nuitée des délégués RPV Tessin** a été acceptée (maximum de 200 francs pour tous). Ceci afin de leur permettre de pouvoir venir le jour précédant l'assemblée. Le 25 avril a eu lieu **une journée du personnel du triage Centre/Est** sur le thème de la mise à disposition de smartphones ou tablettes à tous les collaborateurs CFF. La prochaine journée du genre est prévue le 9 avril 2016 à Olten. **La journée tessinoise** est ouverte à tous et se déroulera le 20 septembre.

Fi/Hes



Fritz Zimmermann, président RPV Suisse centrale et nouveau membre CoGes.



«Antonio Gisondi (à droite) s'est montré très engagé et a amené beaucoup d'idées», a expliqué Hanspeter Eggenberger en prenant congé du désormais ancien membre de la commission migration.

tral. «Les CFF nous garantissent qu'ils ne font pas ça, a expliqué Avallone, c'est pourquoi nous vous demandons de nous signaler de tels cas avec les noms des collaborateurs afin que nous puissions aller plus loin. Car si une telle pratique existait, cela serait clairement contraire à notre accord.»

Des contrats à durée déterminée uniquement dans certains cas

Des employés temporaires sont désormais parfois remplacés par des employés ayant des contrats à durée déterminée», a expliqué un délégué. «Des contrats à durée déterminée sont prévus pour les projets ou mandats d'une durée justement déterminée, par exemple dans les Ateliers Industriels, mais pas pour du travail qui existe à longueur d'années, a expliqué Avallone, de tels contrats ne peuvent être renouvelés de manière continue.»

«Décision 25»

Durant l'assemblée, on a reparlé de la «décision 25», point toujours pas élucidé, issu des négociations pour la CCT 2011. La question est de savoir si tous les conducteurs de véhicules moteurs suivent la courbe, avantageuse, des mécaniciens de locomotive, comme le demandaient la RPV et Travaux. Une année de conflit avec les CFF a suivi, les deux parties n'étant pas d'accord sur la manière de pro-

céder pour déterminer qui y avait droit. Mardi 23 juin (après le délai de rédaction de ce journal), un tribunal arbitral présidé par Franz Steinegger va enfin fournir une réponse. Manuel Avallone a tempéré les attentes: «Même si nous obtenons gain de cause, il y aura encore beaucoup à faire.» Les concernés sont frustrés par cette inégalité de traitement, et certains ont même quitté le SEV. «Cela n'apporte cependant pas grand-chose», a expliqué Danilo Tonina, vice-président central et membre du tribunal arbitral.

Hanspeter Eggenberger a parlé des élections dans les CoPe, des affaires courantes comme la fermeture de la gare de triage de Däniken ou encore des nouveaux profils professionnels chez Cargo. Dans cette dernière, la direction a stoppé les engagements en raison du franc fort et «Caros» sera introduit seulement en décembre pour les classifications (déjà en vigueur pour le calcul du temps de travail). L'administrateur des finances, Aroldo Cambi, a vanté le modèle de retraite anticipée «Valida». La caisse de pension CFF reste sous pression en raison des intérêts très bas et des super-actions menacent, des actions que le SEV combattra. «Soignez la collégialité, car c'est aussi très important pour le syndicat», a déclaré finalement Giorgio Tuti.

Markus Fischer/Hes



Pour Roman Umbricht, il est clair qu'il faut soutenir financièrement les délégués tessinois, qui mettent 4 heures pour venir à Berne.

La sous-fédération du personnel technique se préoccupe de la démographie

Maintenir des postes attractifs

Les affaires statutaires n'ont pas pris beaucoup de temps lors de l'assemblée des délégués TS. La journée a été très riche malgré tout.

Aucune sous-fédération n'avait son assemblée des délégués aussi proche d'une gare que celle de la sous-fédération TS, qui avait lieu juste à côté de la gare d'Ostermundigen. 26 délégués, dont une seule femme, se sont retrouvés pour discuter du passé récent et de l'avenir.

Présent et avenir

Un groupe de travail au sein de TS s'est posé la question du positionnement de la sous-fédération: Peut-on améliorer quelque chose? Doit-on repousser les frontières des sections ou donner une nouvelle structure à toute la sous-fédération? Beat Jurt s'est fait le rapporteur du groupe de travail et a expliqué qu'aucun grand changement n'était nécessaire selon leur analyse et que les 2500 membres TS étaient en grande majorité satisfaits. Le groupe de travail a été dissous suite à cette conclusion. Peut-être qu'on se reposera ces questions dans quelques années, mais pour l'instant le statu quo demeure. Le rapport annuel et les comptes ont été acceptés. Le président Werner Schwarzer a pointé du doigt l'importance de fournir des efforts toujours plus grands en matière de recrutement: la sous-fédération veut encore augmenter son effectif. C'est pourquoi il a demandé aux collègues actifs d'essayer de faire adhérer les non-syndiqués. La sous-fédération a une grande partie de ses membres qui ont un passé de migrant, par contre très peu de femmes. Il faudrait davantage de femmes qui s'engagent dans la sous-fédération.

Les comptes bouclent avec non pas un déficit comme budgeté mais un plus, qui est à mettre en relation avec la nouvelle



A la table du comité central: Gjon Kqira, Werner Schwarzer et Claude Meier.

évaluation des actifs financiers. Comme la sous-fédération a suffisamment de réserves, la cotisation de 1 fr. 60 par mois reste inchangée.

Pétition adressée aux CFF

Le Congrès a bien sûr fait l'objet d'un point à l'ordre du jour, traité avant midi. La discussion au sujet de la résolution de la sous-fédération sur l'engagement fixe du personnel temporaire a été avancée afin de pouvoir la remettre directement au chef du personnel CFF, Markus Jordi.

Jordi a ensuite accordé la priorité à Giorgio Tuti, dont le « marathon » passait également par Ostermundigen. Tuti est surtout revenu sur la stratégie 2030 de l'OFT, qui va dans une direction totalement erronée selon le SEV. Tuti a mis en avant le danger que le système suisse de transports publics perde sa place de premier de classe si cette stratégie devait être mise en place. A propos de l'affaire Crossrail, Tuti s'est exclamé que « la première locomotive du genre qui partira de Brigue sera bloquée après un centimètre! »

Le SEV et les CFF unis face à l'OFT

Avant de parler de sa thématique du jour, la démographie, Markus Jordi s'est tourné vers Tuti (tous deux viennent de

Gerlafingen/SO). Jordi a décrit Tuti comme un président intelligent et fort qui exige le maximum des employeurs. « Nous sommes souvent assis à la même table, mais pas toujours du même côté. » En ce qui concerne la stratégie de l'OFT, qui inquiète aussi la direction des CFF, syndicats et entreprises de transport ferroviaires partagent les mêmes intérêts. Jordi a également soulevé la question de la légitimité démocratique du papier de l'OFT.

Structure d'âge défavorable

Le thème de son discours était l'évolution de la structure d'âge de la population et du per-

sonnel CFF. Jordi a relevé le fait qu'il avait déjà évoqué ce sujet il y a 5 ans devant les représentants de la sous-fédération TS. « Ce fut une bonne surprise pour moi, qu'une sous-fédération se penche sur ce sujet. » Car la démographie va devenir, Jordi en est convaincu, un thème hyper important à l'avenir. On sait en effet tous que les personnes nées dans les années 50, très « prolifiques », arrivent maintenant à l'âge de la retraite. Les générations suivantes ne sont pas en mesure de combler le manque, et, malgré la hausse de la productivité et l'immigration, un manque de main d'œuvre est inévitable.

Comme les CFF ont un personnel plus âgé, en moyenne, que le reste du marché du travail, ils seront particulièrement touchés par cette évolution. La solution ne peut pas uniquement consister en l'engagement du plus grand nombre possible de jeunes. Les CFF doivent répondre aux besoins spécifiques des plus âgés tout en restant attractifs pour les jeunes. Jordi s'est prononcé en faveur d'une maximisation du potentiel et pour offrir une formation aux élèves plus faibles: « Celui qui a de meilleures notes à l'école n'est pas forcément meilleur au travail. »

Jordi a pointé diverses mesures d'amélioration décidées par les CFF, notamment les modèles de retraite, mais aussi un système salarial juste et adapté au marché ou encore la prise en compte des besoins des jeunes en matière de flexibilité, de postes de travail à temps partiel et pour une meilleure conciliation travail et vie privée. Les délégués ont écouté son exposé attentivement et le président central, Werner Schwarzer, a demandé les documents présentés par Jordi pour que le comité central de la sous-fédération puisse se pencher sur cette thématique. La discussion animée qui a suivi a bien montré que les délégués savent bien différencier la théorie et la réalité. Les effets par exemple du nouveau système salarial Toco ne sont pas toujours si justes que ça. « Dans les hautes sphères des CFF, ils ont compris les problèmes, mais ce n'est pas le cas partout » a déploré Jurt. Jordi s'est alors excusé: « Nous avons 3000 chefs, tous ne pensent pas de la même manière. » Il a dit prendre note de différentes questions et avoir l'intention de les approfondir. Il y avait en tous cas de quoi discuter. Les délégués vont maintenant veiller à ce que leurs suggestions soient étudiées au sein de l'entreprise.



Un cadeau, une résolution... et quelques réflexions ont été transmises à Markus Jordi par Beat Jurt, de la part des délégués TS.

Sous-fédération des Travaux

La relève est bel et bien là!

L'assemblée des délégués de la sous-fédération des Travaux a débouché sur des discussions passionnantes. La relève à la commission centrale est assurée avec un rajeunissement attendu. Deux propositions concernant le travail dans les tunnels et des indemnités pour manque de WC ont été adoptées.



Albrecht Engler

L'avenir de la sous-fédération des Travaux avait déjà été évoqué il y a une année. Faut-il professionnaliser la sous-fédération, comme l'a fait AS? Un groupe de travail avait été créé il y a une année et son responsable Markus Kaufmann en a présenté les conclusions le 27 mai lors de l'assemblée des délégués: «Nous avons écrit à tous les membres de la sous-fédération pour savoir qui était prêt à donner un coup de main pour la sous-fédération. Nous avons eu de nombreuses réponses positives, de toutes les régions linguistiques. Nous avons ensuite pris contact avec

Deux propositions ont été acceptées sans coup férir par l'assemblée. chaque personne. Certaines d'entre elles ne pouvaient toutefois pas s'engager au point d'entrer à la commission centrale», a expliqué le vice-président des Travaux.

C'est que le besoin de forces vives est conséquent. A fin 2016, ils sont trois membres de la commission centrale à quitter leur fonction pour des raisons d'âge: le président central Christian Suter, le secrétaire Ernst Walder et la représentante des femmes Lea Boner. Le 27 mai, c'est Jan Weber qui a été élu (voir ci-contre). L'an prochain, sauf cataclysme, ce sera

au tour du Tessinois Giuseppe Lanini d'entrer à la commission centrale. «C'est réjouissant!, s'est félicité Christian Suter. La commission centrale va donc être rajeunie et la sous-fédération peut continuer à vivre. Le travail fourni par le groupe de travail méritait bien l'investissement pécuniaire consenti.» Mais il a aussi été question des économies dans l'Infrastructure. «Il faut ouvrir les yeux et les oreilles: si vous entendez parler d'économies ou d'externalisations, nous vous prions de nous en informer», a insisté Urs Huber, secrétaire syndical responsable

de l'Infrastructure au SEV. «Il y a des plans aux CFF qui envisagent de construire sans I-H.» Cela peut être compréhensible dans un petit secteur avec beaucoup de travail et de nombreux projets, mais cela peut aussi cacher une stratégie de fond. Huber s'inquiète aussi qu'il y ait un manque de capacités chez I-H en raison d'une mauvaise planification et qu'il en résulte une externalisation de travaux, bien que ce ne devrait pas fonctionner ainsi. Un collègue tessinois a par ailleurs fait remarquer que le problème se situe dans l'abondance de projets au même moment. «Avec le

COMMISSION CENTRALE

Dès lors la commission centrale se compose pour l'année à venir de Christian Suter (président central), Markus Kaufmann (vice-président), Hugo Ruoss (caissier), Ernst Walder (secrétaire), Hans-Ulrich Keller (projets-divers), Lea Boner (femmes), Harald Hüther (élu en 2014, recrutement) et Jan Weber (photo, membre).



Gothard, il y a énormément de travail!» Il a aussi été question de l'application correcte de la CCT par Giorgio Tuti, Manuel Avallone et Christian Suter. Et en particulier des temporaires licenciés avant qu'il n'aient quatre ans de boîte. Avec la nouvelle CCT, le SEV et les CFF ont en effet conclu une convention qui prévoit un engagement durable pour les temporaires ayant été passé au moins quatre ans au sein des CFF.

Vivian Bologna

PROPOSITIONS ADOPTÉES

Travaux dans les tunnels et WC: la base ne se laissera pas faire

La question des indemnités pour le travail dans les tunnels est revenu sur la table. La section Travaux du Tessin a proposé que le personnel engagé pour les travaux d'entretien du tunnel de base du Gothard reçoive un supplément de temps calculé sur la durée d'engagement à l'intérieur du tunnel. La section a demandé le traitement urgent de sa proposition car le nouveau tunnel sera inauguré dans une année. Le temps presse donc. L'un des délégués a relevé que l'importante charge physique et psychique a été constatée il y a peu lors des premières visites

du tunnel. «Les travaux de maintenance débiteront peu après l'inauguration et se dérouleront les nuits du samedi au mardi. Les tours de service seront très longs: 9 h 40 avec une pause de 30 minutes du samedi au lundi et de 8 h 10 avec 20 minutes de pause la 3^e nuit. A cela vient s'ajouter une température de 30 degrés dans le tunnel et un taux d'humidité très élevé.» L'assemblée des délégués a adopté la proposition à une écrasante majorité et un membre a rappelé que dans le privé on gagne bien plus. La commission centrale va

rencontrer la section tessinoise après l'été pour élaborer une stratégie dans ce dossier important, en y incluant d'autres tunnels, comme les délégués l'ont exprimés. L'assemblée des délégués a aussi adopté sans coup férir la proposition de la section Arc lémanique. Celle-ci demande que la commission centrale intervienne auprès d'Infrastructure pour une indemnité mensuelle forfaitaire pour les inspecteurs de ligne. Ceux-ci croisent en effet de moins en moins de WC publics gratuits et doivent payer leurs besoins de leur poche.

vbo

L'AGENDA À LA TRAPPE

Le budget 2016 a été très discuté. La première mouture prévoyait un déficit de quelque 49 800 fr. L'année prochaine étant une année d'élections, il y aura davantage de frais de traduction si des francophones ou des italophones intègrent la commission centrale (voir ci-dessus). D'où la question: faut-il baisser les dépenses ou éventuellement augmenter les cotisations? Le caissier Hugo Ruoss a donc proposé un budget sans l'agenda que la sous-fédération offre à ses membres. Un cadeau qui coûte tout de même 32 000 fr. par année à la sous-fédération. Le débat a été nourri. Notamment parce qu'avec l'agenda il y a une assurance-vie de 5 000 fr., versés rapidement à la famille en cas d'accident mortel au

travail. Certains ont estimé que ce cadeau était important symboliquement, et que sa disparition pouvait être mal perçue. Toutefois, la majorité a estimé par 18 voix contre 8 et une abstention que l'agenda en lui-même – à l'heure des nouvelles technologies – n'avait plus sa raison d'être. Il a donc disparu du budget 2016 qui présente un déficit de 19 800 fr. soit un montant proche du déficit 2014 (-24 915 fr.) approuvé par l'assemblée. Les cotisations n'ont pas bougé. La commission centrale recherchera aussi d'autres économies, comme l'a demandé Giuseppe Lanini. Une tâche à accomplir sur la durée selon la CoCentrale vu l'état des recettes des cotisations.

vbo

Les questions des finances étaient au premier plan pour les pensionnés

Recherche d'une structure adaptée

Les attentes ont été revues à la baisse: les conférences régionales ne semblent pas être la bonne voie pour le développement de la PV.

Le président central Ricardo Loretan s'est concentré tout spécialement sur le thème de la prévoyance vieillesse lors de l'ouverture de l'assemblée des délégués. Il a souligné que la solution du problème ne se trouvait certainement pas dans la réforme proposée par Alain Berset mais bien plutôt dans l'initiative AVSplus, pour laquelle les pensionnés du SEV s'étaient vivement engagés.

Les conférences des régions qui ont été introduites à l'essai ont donné lieu à de nouvelles discussions. Les rapports des sections ont donné une image décevante: cet instrument n'est pas convaincant. Le président de la section Vaud, représentant de la région Ouest, pense que deux ans ne suffisent pas pour établir une nouvelle structure, alors que les deux représentants de la Suisse allemande ont exprimé leurs doutes: on ne peut plus clairement: le président de section bâlois Rolf Deller a demandé de supprimer les conférences des régions et le président de section zurichois Kurt Egloff a déclaré: « Nous considérons que le projet a échoué. »

Le président central Ricardo Loretan a rappelé que la décision à ce sujet devra être prise lors de la séance du comité central l'automne prochain. En tous les cas, la commission centrale s'est déjà penchée sur les résultats de l'essai et elle présentera d'autres propositions qui ne sont pas encore tout à fait mûres pour l'instant.

Tenir les coûts

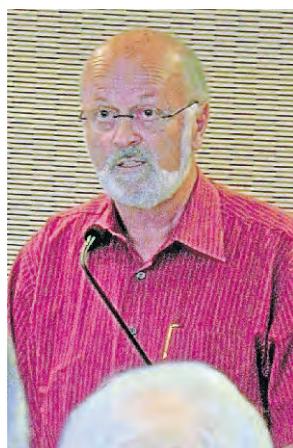
Pour tous les orateurs, il est bien clair que la structure de la PV doit être bon marché. Il s'agit d'appliquer des mesures d'économie internes avant d'envisager une augmentation de la cotisation des membres.



Les délégués suivent avec intérêt les explications sur le thème des conférences des régions: pour la Suisse romande Jean-Pierre Genevay ...



... pour la région Est Kurt Egloff



... et Rolf Deller pour Mitte.

Le caissier central Egon Minikus a fait un rapport tout juste positif. Il a présenté les comptes annuels qui ont été bouclés sur un déficit d'un peu plus de CHF 3000.-, qui ont pu être mis sans problème au bilan de

la sous-fédération. Les visions à brève échéance montrent aussi des attentes similaires. L'effectif des membres est descendu en-dessous de 15 000 personnes. Mais on peut espérer que les chiffres remonte-

ront car ces prochaines années, il y aura de nombreux départs à la retraite aux CFF. Il faudra déployer nos efforts afin que les membres ne démissionnent pas du SEV au moment de partir à la retraite.

Thème constant des FVP

La situation concernant les facilités de transport FVP reste insatisfaisante pour les pensionnés. Malgré des rencontres régulières avec la direction du personnel des CFF, une réglementation plus généreuse n'est pas envisagée. Une fois de plus, la critique a été faite au SEV en tant qu'organisation faïtière qu'il ne s'engageait pas suffisamment pour les pensionnés, ce que le président Giorgio Tuti a contesté sans détour: en ce moment, le problème au niveau des facilités

de voyage réside dans l'imposition obligatoire en tant que revenu pour les actifs. Le SEV va cependant réfléchir avec la PV pour rechercher des nouveaux taux pour les facilités de voyage.

Le discours de Giorgio Tuti était une sorte d'échauffement pour le congrès du lendemain, de même que l'intervention du directeur de l'OFT, M. Peter Füglistaler, qui nous a présenté la stratégie de l'Office fédéral des transports non sans lancer quelques piques contre la position critique du SEV.

Les affaires statutaires n'ont pas suscité beaucoup de discussions. Il a fallu procéder à une seule élection: Eugen Bammert de la PV Luzern a été élu en tant que nouveau membre remplaçant de la CG PV.

Peter Moor



Le président central Ricardo Loretan remercie Josef Elsener pour son engagement en tant que vice-président après la maladie et le décès du président de section d'Olten, Walter Burgherr ...



... et il prend congé de Heinz Frutig qui, après dix ans à la tête de la section d'Uri, a remis son mandat et profite maintenant vraiment de sa retraite.

Sections

Judi 25 juin ■ GESTL

de 16h à 20h Ouverture de la cave

Nous vous attendons nombreux pour notre prochaine ouverture de la cave. Le verre de l'amitié vous sera offert. Penser à vous approvisionner pour l'été, notre pause estivale s'effectuant tout le mois de juillet.

Votre comité GESTL

Dimanche 26 juillet ■ ZPV Biel/Bienne

dès 11h
Cabane du Moto-Club Péry

Pique-nique 2015
Lieu: voir plans sur <http://zpvbielbienne.ch> sous calendrier.

Pré-annonce: l'assemblée de la ZPV Ouest aura lieu le 19.11.2015 au restaurant Bahnhöfli à Brügg-BE (dès 9h).

Invitation à tout le personnel des trains de Bienne et famille. Que tu sois «FV, RV ou FQ», membre ZPV ou non, viens nous rejoindre au pique-nique. L'apéro, la cabane et le grill sont mis à disposition par la ZPV. Chacun apporte son repas selon ses goûts. Le soleil est déjà commandé, mais en cas de retard de livraison, le pique-nique aura tout de même lieu, car la cabane est assez grande.

Pour ceux qui sont sans véhicule, la cabane se trouve à maximum 10 min à pied de la gare de Reuchenette-Péry.

Merci de vous inscrire sur la liste ci-jointe ou par mail à denis.babey@gmail.com. Vous pouvez aussi venir sans inscription. Pour toutes autres questions: 051 281 50 82 ou 032 481 47 80.

Pensionnés

Judi 9 juillet ■ PV Jura

Groupe des marcheurs

Les responsables vous informent qu'ils ont dû modifier le parcours prévu initialement à Goumois.

Nouveau parcours: Marche facile
Circuit: Creux des Biches - Le Boéchet - Chez Chailat - Les Barrières (Dîner au restaurant) - Creux des Biches. Retour train Glovelier

Rdv 8h10 départ 8h23 Glovelier - Creux des Biches arr 9h30
Prendre ½ Glovelier AR et une ½ carte journalière CJ
S'annoncer jusqu'au lundi soir auprès de Lucien ou Emile.

Judi 13 août ■ PV Biel/Bienne

9 h

Sortie dans la vallée de Waldenburg

Notre voyage nous conduira par Oensingen et Balsthal à Waldenburg. La famille Blättler nous recevra dans la salle du jardin du restaurant «Leue» pour un apéritif et le repas de midi. Tout est compris dans les 55 francs (apéro, repas avec dessert, boissons, café ou thé). Vous aurez également la possibilité de visiter le musée du vélosolex. Avec un départ à 15 h 06, le retour se fera par Liestal et Bâle, Bienne arrivée à 17 h 10. Chaque participant doit être en possession d'un titre de transport valable. Par le paiement de 55 francs par personne sur le compte 25-10462, vous êtes inscrit (n'oubliez par votre partenaire).

Loisirs

Samedi et dimanche 18 et 19 juillet ■ CSC Lausanne

Chalet-à-Gobet

Terrains de football du Centre sportif régional vaudois

11^e marche populaire IVV du CSC Lausanne

Le Club sportif des cheminots de Lausanne organise les 18 et 19 juillet 2015 la 11^e édition de sa désormais traditionnelle marche populaire IVV au Chalet-à-Gobet. La manifestation aura lieu par tous les temps. Chacun peut y participer à son rythme en empruntant nos parcours de 5, 10 et 20 km à travers les bois du Jorat car il n'y a ni chronomètre ni classement. Départ et arrivée aux terrains de football du Centre sportif régional vaudois. Une récompense est attribuée aux groupes les plus importants et les adeptes du nordic walking sont les bienvenus. Une buvette, des grillades et une magnifique tombola vous attendent encore. Venez donc vous ressourcer en famille ou entre amis sur les hauts de Lausanne! Renseignements sur www.csc.ch

Le comité

Cours CCT CFF/CCT Cargo SA

Contenu: ce cours se concentre sur la nouvelle CCT CFF et CCF Cargo qui vient d'être négociée. Les CFF et les syndicats ont pu se mettre d'accord sur une nouvelle convention collective. Comme toujours, les négociations ont apporté beaucoup de nouveautés et de modifications dans la CCT.

Utilité du cours: les participantes et participants prennent connaissance des contenus de la nouvelle CCT ainsi que de leur application.

Public cible: collaboratrices et collaborateurs des CFF et de CFF Cargo.

Moderation: Daniel Froidevaux, Jean-Pierre Etique et Vincent Brodard, secrétaires syndicaux SEV. **Dates et lieux:** mercredi 2 septembre, Lausanne (SEV, secrétariat régional, avenue d'Ouchy 9). **Frais:** membres = gratuit. Non-membres = 250 francs.

Inscription: secrétariat régional SEV, formation, avenue d'Ouchy 9, 1006 Lausanne. Tél. 021 321 42 52, fax 021 321 42 51, e-mail bildung@sev-online.ch.

Important: le cours aura lieu pour autant que le nombre minimum de 12 participants soit atteint. Les personnes pour lesquelles la date du 2 septembre 2015 ne convient pas peuvent s'inscrire et seront placées en liste d'attente. Un cours supplémentaire sera organisé dès que le nombre minimum requis de participants sera atteint.

Journée de la jeunesse 2015

«Es-tu (pas r)assuré/e ?!»

23 octobre 2014, 09h30-16h00, Hôtel Bern, Zeughausgasse 9, Berne

- comment suis-je assuré/e: pendant ma formation et ensuite, en tant qu'employé/e ?
- dois-je vraiment déjà réfléchir durant ma jeunesse à ma prévoyance vieillesse ?
- que dois-je faire si je perds mon travail, si je veux suivre une formation continue ou partir pour un voyage autour du monde ?
- quelles assurances sont obligatoires et lesquelles ne le sont pas ?
- dois-je être assuré/e aussi dans le privé ? si oui, quelles assurances privées sont nécessaires et comment puis-je m'y retrouver dans la masse d'offres à ma disposition ?

Inscription:

jusqu'au 31 août 2015 par mail auprès de jugend@sev-online.ch ou Facebook > Jugentag SEV Young



La journée est organisée et financée par:



Deine starke Gewerkschaft
Ton syndicat fort
Il tuo forte sindacato

Décès

Gozel Michel, maître artisan, Arnex-sur-Orbe; décédé dans sa 70^e année. PV Vaud.

Perrinjaquet Marguerite, veuve d'Albert, La Sarraz; décédée dans sa 96^e année. PV Neuchâtel.

Philipona Louise, Fribourg; décédée dans sa 83^e année. PV Fribourg.

Roethlisberger Juliette, cuisinière titulaire, Fribourg; décédée dans sa 76^e année. PV Fribourg.

IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462 Tirage: 10 707 ex. (total 43 612 ex.), certifié REMP au 14.11.2014

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Peter Moor (rédacteur en chef), Peter Anliker, Vivian Bologna, Beatrice Fankhauser, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. **Abonnements et changements d'adresse:** Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch. **Pré-presse:** AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau. www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 23 juillet 2015. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 16 juillet à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 14 juillet à 10 h.

■ Congrès SEV

Les décisions du Congrès 2015

Comme prévu statutairement, nous publions les décisions prises durant le Congrès.

1. Remarque préalable

Les décisions du Congrès (hormis les élections et les décisions urgentes selon l'article 16, alinéa 16.6 des statuts SEV) sont soumises au référendum facultatif.

2. Décisions

Le Congrès a pris les décisions suivantes:

2.1. Rapport social 2015

Le rapport social 2015 a été accepté.

2.2. Textes d'orientation 2015-2017

Le Congrès a adopté les positions SEV sur les thèmes suivants:

- politique contractuelle
- politique syndicale
- protection de la santé et sécurité au travail
- politique sociale
- politique des transports
- Europe.

2.3. Révision des statuts et règlements SEV

Le Congrès a adopté:

- la proposition de changement des statuts SEV (article 20, alinéa 20.1 • sous-fédérations) avec effet au 1^{er} janvier 2016
- la proposition de changement du règlement à propos des organisations partielles et des commissions au SEV (article 1.9, alinéa 1.91 – comité central) avec effet au 1^{er} janvier 2016.

2.4. *Nouvelles propositions au Congrès*
16 nouvelles propositions ont été acceptées:

- K15.001: Evolution salariale transparente aux CFF
- K15.003: Offres de prestations pour les migrants et migrantes
- K15.004: Alimentation et ravitaillement des collaborateurs lors de tours de travail irréguliers
- K15.005: Zones de repos et de détente dans les locaux de pause des collaborateurs
- K15.007: Jour de repos et de compensation
- K15.008: caisse de pension CFF: introduction d'un facteur de revalorisation selon modèle AVS
- K15.012: Retrait du permis de conduire aux chauffeurs professionnels
- K15.013: Valeur fiscale de l'abonnement général FVP
- K15.014: Indemnité pour engagement à l'extérieur pour le service d'intervention – management des événements
- K15.016: Âge limite pour la conduite professionnelle des autobus et cars
- K15.018: Programmes adaptés aux transports publics en tant que base pour l'évaluation des fonctions
- K15.019: Adaptation de la réglementation des démissions pour les membres pensionnés VPT dans les statuts SEV



- K15.021: Plus d'équité fiscale pour l'abonnement général FVP
- K15.022: Réduction de la cotisation de membre en cas de formation en cours d'emploi
- K15.023: Forte représentation des employés au Conseil de fondation de la caisse de pension CFF
- K15.024: Application conforme à la loi de l'enregistrement du temps de travail.

7 nouvelles propositions ont été refusées:

- K15.006: Cotisations des membres SEV dans les sous-fédérations proportionnelles au revenu
- K15.009: Table de mortalité par génération de la caisse de pension CFF
- K15.010: Introduction suffisamment tôt du modèle de retraite Priora
- K15.011: Négociations sur la situation financière de la caisse de pension CFF et les nouvelles mesures d'assainissement décidées
- K15.015: Modification de la procédure pour les démissions du SEV
- K15.017: Gratuité de la cotisation après 55 ans de sociétariat au SEV

- K15.020: Pas de désavantage fiscal avec l'abonnement général FVP après un divorce.

Les nouvelles propositions ont été publiées dans *contact.sev* n°9 du 15 mai.

2.5. Décision urgente

La proposition K15.025 de la section PV Zurich, transmise directement lors du Congrès, est intitulée « Financement total de l'achat d'un abonnement général FVP par les chèques Reka » a été jugé urgente selon l'article 7, alinéa 7.1 du règlement de gestion et acceptée par le Congrès.

Cette proposition n'est pas soumise au référendum facultatif (statuts SEV, article 16, alinéa 16.6).

3. Entrée en vigueur des décisions

3.1. Entrée en vigueur

Les décisions seront valables dès la fin du délai référendaire et, s'il y a un référendum, après le vote.

3.2. Délai référendaire

Le délai référendaire court jusqu'au vendredi 25 septembre 2015.

■ PV Genève

Balade gruyérienne

Compte-rendu de la sortie de section du mardi 2 juin 2015, à Broc.

A Cornavin, notre Président Serge Anet essaie de nous regrouper au plus près de la voiture avec nos réservations. Bien vu! Nous apprécions les larges portières d'accès des IC 2000 (2 étages). Le crochet via Fribourg passe inaperçu. Dans cette gare, le temps de correspondance autorise même un rapide petit café. Retour sur Romont pour se diriger vers la Gruyère.

A Broc, les participants se partagent en deux groupes
Ils sont 36 à se laisser tenter

par le chocolat et la visite de Cailler. Les 55 autres partent d'un bon pas pour l'autre visite, celle de l'usine Electrobroc (Groupe e) où, après les chocs des électrons, l'excellent apéritif offert nous remet d'aplomb. A la sortie, nous jetons un coup d'œil à l'architecture « Heimatstil » de ces bâtiments d'exploitation ou officiels de l'époque.

A peine le temps de s'asseoir dans le train de Broc-Fabrique à Broc-Village. Le restaurant de l'Hôtel de Ville de Broc nous accueille pour un repas très apprécié. La suite du voyage se fera en car TPF jusqu'à Montbovon où nous rejoindrons le Panoramic-Golden-

Pass pour Montreux. A noter, une correspondance tendue pour la direction de Genève. Ceci induit un partage en petits groupes pour nos membres (les places réservées étant tout en queue du train). Bonne humeur, bon repas, belle météo ont donné les ingrédients pour une belle journée. **Le comité**

P.S.: nous avons dû choisir la solution du car pour offrir un retour dans les délais à Genève-Cornavin (18h28). En effet, avec la sortie des écoles, le Bulle-Montbovon est très apprécié des jeunes voyageurs (réserver pour un grand groupe n'est pas possible).

Course des retraités et pensionnés TPRL

Ce mardi 9 juin, un premier départ est donné du Parc Vélodrome, puis le car de deux étages se dirige aux Croisettes. Après embarquement de tous les 85 inscrits, notre chauffeur Alexandre nous souhaite une cordiale bienvenue à bord du bus de la maison Robert Fischer. Il nous informe que notre première escale se déroulera à Cressier où une visite de la cave des Lauriers est prévue avec une petite dégustation... Nous poursuivons notre route pour notre destination finale, l'hôtel-restaurant Bel-Air à Praz-Vully. Un délicieux repas de filets de perches nous est chaleureusement servi et contente nos fines papilles.

Notre président Roland Bergmann s'adresse, après le repas, aux nouveaux membres pour leur souhaiter la bienvenue au club. Un

petit mot amical pour les membres d'honneur, la liste des excusés et malades nous est énumérée pour les amis qui veulent leur faire une petite visite. Un mot pour notre prochaine sortie dans le Jura. Un petit moment de liberté nous est accordé pour pouvoir admirer les bords du lac. L'appel au départ sonne à 15h40 environ. Sous la conduite de notre chauffeur Alexandre, nous cheminons sur la route des écoliers passant par de charmants villages sur la route cantonale. Dans la bonne humeur notre point de départ est atteint. Après les adieux, tous se séparent pour regagner leurs pénates, avec dans le cœur le souvenir de cette lumineuse sortie des retraités, si bien organisée par le comité, à qui nous disons un grand merci.

Une participante

Angle droit

Quand la volonté est plus forte

Après cinq ans de méandres, un mécanicien de manœuvre retrouve la conduite des trains.

Un mécanicien de manœuvre a eu des problèmes de santé qui l'ont éloigné de son métier. Avec la volonté de toutes les parties, il a pu retrouver la conduite!

Berkan (nom d'emprunt) est entré aux CFF à 17 ans et y a suivi la formation d'employé de manœuvre. Apprécié des collègues et de la hiérarchie, il a continué de se former. C'est ainsi qu'à 35 ans, il devient mécanicien de manœuvre. Quatre ans plus tard c'est le choc: il se rend chez le toubib en raison de troubles cardiaques; il subit deux opérations suivies d'une longue convales-

cence, assortie de restrictions concernant le travail. Son activité dans la sécurité n'est plus possible pendant la prise de médicaments. Berkan n'a pourtant qu'un but: travailler à nouveau comme mécanicien de manœuvre.

Après une année, il est menacé de licenciement si une année plus tard la situation d'inaptitude devait perdurer. Membre SEV dès ses débuts professionnels, il s'adresse au service de la protection juridique. Plus en fonction, Berkan peut néanmoins à nouveau exercer une activité professionnelle à plein temps, hélas pas dans son métier.

Les CFF étaient prêts à l'aider et ont bien voulu voir

s'il était effectivement aussi disposé à chercher en dehors du monde du rail; une reconversion avec le soutien de l'AI était aussi en discussion. Mais le cheminot voulait rester cheminot et était prêt à prendre n'importe quel emploi convenable aux CFF. Au final, il a obtenu un poste au sein du service de nettoyage; les pertes de salaires en résultant étaient couvertes par une rente d'invalidité partielle. Pourtant, le corps n'a pas supporté cette nouvelle charge physique: Berkan est à nouveau tombé malade. Débute alors une nouvelle période de deux ans durant laquelle les CFF et le SEV tentent de trouver des solutions, en collaboration avec un

homme quelque peu découragé. Et dont le but n'avait pas bougé d'un iota: il veut pouvoir retravailler comme mécanicien de manœuvre. Bien que personne ne croie à ce scénario durant ce laps de temps, Berkan n'a rien lâché.

Feu vert des médecins

Son dos s'est remis, son cœur aussi. Si bien que pour les médecins tous les feux sont au vert. Ne manque plus que le poste approprié. En raison de changements dans l'exploitation, il n'y a guère de possibilités en tant que mécanicien de manœuvre dans sa région. Berkan accepte donc un job de spécialiste de manœuvre, passe une nouvelle fois l'examen de con-

duite et reprend le boulot. Lorsque la protection juridique du SEV a voulu savoir il y a quelques semaines comment ça allait, la réponse fut inattendue et réjouissante: Berkan a pu très rapidement effectuer de nouvelles tâches en raison de sa longue expérience professionnelle. Depuis quelque temps, il est presque exclusivement sur une locomotive de manœuvre.

La ténacité de Berkan, le soutien du SEV et la patience du service médical ont conduit à cette fin heureuse, qui était tout sauf évidente dans cette situation.

L'équipe de protection juridique SEV

COURRIER DES LECTEURS

La privatisation ou la mère de tous les vices, bref le mal absolu !

Le puissant reportage de plusieurs pages, paru dans le Contact SEV No 11 du 11 juin 2015, a retenu mon attention la plus soutenue.

D'organisme sérieux et unanimement respecté au sein des transports publics suisses depuis des lustres, l'OFT contemporain se mue en un sac de noeuds et perd lourdement sa crédibilité, ceci en raison de ses décisions iniques, injustes et anti-sociales en ce qui concerne, en autres, « l'Affaire Crossrail ». Ainsi, cela est amplement vérifiable, chaque fois que l'on prône la privatisation, la déliquescence s'approche, puis nous envahit, semblable à un ouragan non maîtrisable, laissant les petites gens se noyer dans les vagues dévastatrices. C'est la raison pour laquelle, les gens du

terrain sont les mieux à même pour savoir ce qui va ou ne va pas. Ne diriger un service ou une entreprise qu'avec un diplôme universitaire ou d'une haute école ne suffit de loin pas; sans avoir été confronté aux réalités de la vraie vie socio-professionnelle, il est tout simplement totalement impossible de gouverner avec l'élémentaire et indispensable bon sens profitable à toutes les couches des collaborateurs.

Regardons ce qui se passe avec La Poste, qui tente de supprimer la distribution du courrier aux habitations éloignées; si l'on continue sur cette course au seul profit, dictée par des actionnaires avides et cupides, cérébralement « déprogrammés » par la mondialisation et l'affairisme USA, et qui ont perdu toute

dimension humaine, il faudra peut-être un jour achever purement et simplement les travailleurs bénéficiant d'une retraite méritée, ainsi que les bénéficiaires malgré eux d'une rente AI ou encore les victimes de graves affections médicales, car ce sont des prestations qui exigent un coût, etc., etc..

Deux particularités sont à remédier le plus rapidement possible, soit:

- Les politiciens cantonaux et fédéraux ne devraient plus être autorisés à faire partie de conseils d'administration d'entreprises purement privées et basées sur le profit car, avec cette double casquette politico-économique, ils ne peuvent tout simplement pas gouverner d'une manière totalement

impartiale, « prisonniers » (tu parles) qu'ils sont d'intérêts particuliers.

- Les communes, les cantons et la Confédération devraient détenir un droit de regard efficace au sein de toutes les entreprises privées ou les organismes d'importance nationale, tels que, par exemple, Novartis, Migros, Coop, les grandes banques, les hautes écoles, les hôpitaux, la grande industrie etc., qui sont essentiels au parfait fonctionnement de notre pays et garantissent ainsi une qualité de vie optimale à l'ensemble des citoyens. L'approvisionnement en eau, en électricité, en essence, en mazout de chauffage, en gaz, etc., ainsi que l'ensemble des transports et autres services publics doivent être garantis contre toute tentative de

main-mise de la part de financiers sans scrupules. A ce sujet, le « feuilleton » des Raffineries de Collombey constitue le meilleur des exemples à citer; si la Confédération s'était imposée en temps opportun, en invoquant l'exigence péremptoire de garantir l'approvisionnement du pays, les raffineries en question fonctionneraient à plein régime.

Lorsque nous devons nous rendre aux urnes pour choisir « nos représentants », veillons scrupuleusement à ce qu'ils soient prioritairement habités par la dimension du bien public, mais qu'ils ne ressemblent pas aux dirigeants de la FIFA !

Michel POUZAZ, Ollon VD

Etat des lieux de l'égalité salariale

La Suisse a raté le train

Une conférence de l'USS sur le 14 juin demande que des mesures impératives soient rapidement prises

Presqu'un quart de siècle après que les femmes eurent fait grève pour l'égalité des sexes, la Suisse risque de rater le train international sur la question de l'égalité salariale entre femmes et hommes. C'est ce que viennent de souligner les participants lors d'une conférence organisée par l'USS à l'occasion du 24^e anniversaire de la grève des femmes de 1991. Avec une différence de salaire sexospécifique de 18%, la Suisse fait beaucoup moins bien que la moyenne de l'OCDE (15,2%) et occupe, aussi au plan européen, une des dernières places du classement. Bref, les femmes ga-

gnent en Suisse toujours presque un cinquième de moins que leurs collègues masculins. Lors de la conférence de l'USS, les intervenants et les participants à la table ronde ont de ce fait demandé que les politiques mettent rapidement en œuvre des mesures impératives, ainsi que des contrôles et des possibilités de sanctionner les contrevenants, afin que la Suisse ne perde pas tout contact avec le reste de l'Europe.

Logib utilisé au-delà de notre pays

Des pays comme la Suède, l'Autriche et la Belgique parviennent aujourd'hui déjà à réduire les différences de salaire entre les sexes par le biais de contrôles et de mesures de transparence des salaires. Et d'autres États comme l'Alle-



Sylvie Durrer, directrice du bureau fédéral de l'égalité entre hommes et femmes, était une des oratrices du jour.

magne s'y mettent aussi. L'instrument Logib développé en Suisse permet aux entreprises de contrôler par une méthode simple leurs salaires sous l'angle de la discrimination. Désormais, cet outil s'est européani-

sé: l'Allemagne, le Luxembourg, la Finlande, la Pologne, la Grande-Bretagne, la France et le Portugal utilisent aussi Logib. En conséquence, la différence de salaire entre femmes et hommes est passée, dans l'Union européenne, de 17,3% en 2008 à 16,2% en 2011. Or en Suisse, elle s'est même remise à augmenter entre 2010 et 2012.

Dans ce contexte, il est plus que temps pour la Suisse d'agir rapidement. Toujours est-il, cependant, qu'une révision de la loi concernée est prévue. La bonne soixantaine de participants à la conférence de l'USS « Contrôles efficaces des salaires – maintenant!» a présenté cette révision, mais la conférence a aussi permis de développer des revendications plus ambitieuses et des amorces de solution pour lutter con-

tre les inégalités de salaire. Pour Regula Bühlmann, secrétaire centrale responsable de l'égalité de sexes à l'USS, il est indispensable que l'on crée une commission qui puisse punir les infractions au principe de l'égalité salariale. Elle a aussi souligné le rôle central qui revient ici aux syndicats: «L'état doit obliger les entreprises à contrôler leurs systèmes salariaux sous l'angle de la discrimination. Les syndicats doivent veiller, au plan contractuel et au niveau des entreprises, à ce que les salaires soient fixés de manière non discriminatoire et examiner chaque cas.» En effet, des cas isolés de discrimination sont aussi possibles dans des entreprises dont la structure salariale globale n'est pas discriminatoire. USS

Journée de formation :
Vendredi 20 novembre 2015, 09h45–16h30 (Check-in à partir de 08h30)

Life in balance

Jongler entre profession et famille

Exposé par Prof. Dr. Elisabeth Zemp Stutz
médecine des genres et Directrice adjointe de l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse TPH, Bâle

Lors de cette journée, nous nous poserons les questions suivantes :

- Comment puis-je concilier vie familiale et vie professionnelle ?
- Comment puis-je me ménager des espaces de détente ?
- Quelle est l'importance de l'alimentation et de l'exercice physique pour ma santé ?
- Comment puis-je préserver mon estime personnelle ?
- Comment puis-je structurer les différentes phases de ma vie ?

Thèmes des workshops

1. Zeitmanagement du point de vue des femmes
2. Médecine des genres; un corps sain, un esprit sain
3. Alimentation/exercice physique pour les femmes avec des horaires irréguliers
4. Fixer des limites de manière consciente – plutôt le timeout que le burnout
5. Âge de la retraite
«Vivre dans un monde en constante mutation»

Délai d'inscription: 31 octobre 2015

Inscriptions uniquement sur internet
www.sev-online.ch (femmes > journée de formation)



Cet évènement est organisé et financé par :



Deine starke Gewerkschaft
Ton syndicat fort
Il tuo forte sindacato

Les assurances pour les vélos électriques

Conduire un vélo électrique sans risque

J'aimerais m'acheter un vélo électrique afin de me rendre à la gare pour aller travailler. Ai-je besoin d'une assurance spécifique? R. M. de K.

Chère Madame M.,
Cela dépend du genre de vélos électriques que vous souhaitez acquérir. Jusqu'à 25 km/h d'assistance au pédalage, vous n'avez besoin ni d'assurance spéciale ni de permis spécial. Ces vélos-là sont considérés comme des vélos normaux. Et la vignette vélo (et l'assurance qui allait avec) a été supprimée il y a trois ans.

Si vous causez un accident avec un vélo de ce style, les dommages à des tiers seront pris en charge par votre assurance responsabilité civile privée. Dans votre assurance ménage, il faudrait veiller à ce que vous ayez bien la couverture pour le vol à l'extérieur. C'est uniquement avec cette assurance complémentaire que vos vélos, donc aussi vélos électriques, sont assurés. Il y a deux variantes: soit c'est la valeur au jour du vol qui est assurée,

donc la valeur exacte du vélo (tenant compte des années d'utilisation) soit c'est le prix d'achat d'un tel vélo neuf au jour du vol qui est assuré. A vérifier.

Une autre assurance peut être conclue dans le cadre de l'assurance ménage pour les dégâts occasionnés sur le vélo, ce qui peut valoir la peine dans le cas de vélos électriques ou vélos coûteux. Si vous inscrivez votre vélo dans le registre www.veloregister.ch, vous épargnez, en cas de vol, la franchise de 200 francs prise en charge par Helvetia.

Si vous achetez par contre un vélo électrique avec une assistance allant jusqu'à 45 km/h, vous devez avoir une plaque jaune avec une vignette valable (qui comprend l'assurance responsabilité civile obligatoire), comme pour les vélo-moteurs, ainsi que le permis correspondant. Ces vélos ne sont pas inclus dans l'assurance ménage et il faut donc contrôler si vous avez besoin d'une assurance casco comme pour d'autres véhicules à moteur.

L'équipe-conseil d'Helvetia

Aucune mesure immédiate sur le personnel en raison du franc fort

Le BLS renonce !

Des mesures concernant le personnel prises à court terme seraient difficiles à mettre en place et ne rempliraient pas les objectifs: c'est à cette conclusion qu'est arrivé le BLS, après que le personnel eut expliqué ses conditions. Quel revirement de situation!

Il y a encore seulement un mois, le son de cloche était bien différent au BLS: il fallait absolument prendre des mesures à court terme sur le dos du personnel, afin d'équilibrer les pertes dues à la faiblesse de l'euro. Les négociations CCT avaient même été repoussées et le résultat attendu finalement une année plus tard que prévu.

La communauté de négociations, sous la direction du SEV, a organisé des assemblées de personnel afin d'établir des revendications claires et parvenir à un consensus. Le personnel a alors demandé une transparence totale. Il était prêt à discuter d'une augmentation temporaire du temps de travail, mais demandait que les cadres fassent également des sacrifices similaires (*contact.sev* n°10 et 11).

Volte-face de la direction

Et maintenant ce revirement de situation: mercredi dernier, le BLS a communiqué ceci à son personnel: «Le BLS et BLS Cargo ont examiné ensemble les actions possibles dans un bref délai, comme par exemple l'introduction d'une augmentation du temps de travail, et en ont discuté avec les syndicats. Au vu de la structure du groupe BLS et des diverses catégories de personnel touchées de différentes manières, le BLS a décidé de ne pas appliquer de mesures générales à court terme pour le personnel de l'entreprise. Lors des discussions intensives



Une présence en nombre qui a payé. Ici l'assemblée à Berne.

avec les syndicats, il a été démontré que des mesures immédiates ne seraient pas réalisables pour atteindre l'objectif visé.

L'entreprise va dès lors plutôt se concentrer sur des mesures à moyenne et longue échéance, en visant certaines parties de la CCT et en tentant notamment de flexibiliser les conditions d'engagement. Dans la communication commune de l'entreprise et de la communauté de négociations, Barbara Spalinger explique: «Lors des assemblées avec notre base, on a vu que le personnel accueillait les propositions du BLS avec un grand scepticisme.» Les syndicats misent maintenant également sur le renouvellement de la CCT.

Dans une communication publiée par la suite par la communauté de négociations, c'est encore plus clair: sous le titre «votre engagement a porté ses fruits», les trois syndicats affirment que le revirement de l'entreprise est la conséquence de l'attitude déterminée et soudée du personnel. «En raison des doutes émis par son propre per-

sonnel, le BLS a décidé de renoncer à des mesures à court terme. Une des revendications centrales de la base était une transparence totale. Il aurait été vraisemblablement difficile pour la direction du BLS de prouver que, hormis le secteur du trafic marchandises international, d'autres secteurs étaient fortement touchés par la faiblesse de l'euro. Il était dès lors inapproprié de demander des concessions à l'ensemble du personnel.»

Préserver l'unité

Michael Buletti, secrétaire syndical en charge du BLS, explique: «Cela démontre une fois de plus l'importance d'une bonne organisation syndicale. Mais ça ne fonctionne qu'avec des membres qui s'engagent et qui savent poser des revendications claires sur la table des négociations. Cela a bien fonctionné dans ce cas-ci, le résultat le prouve.» La délégation de négociations conclut qu'il est important de présenter un front aussi uni et large que possible dès cet automne, afin d'obtenir un renouvellement de la CCT qui nous soit favorable. *pmo/Hes*

Photomystère: «Où cette photo a-t-elle été prise?»



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant(e) sera tiré(e) au sort parmi les réponses correctes et gagnera un couteau de poche Outrider aux couleurs du SEV.

Solution du concours paru dans *contact.sev* n° 11:

fin du réseau RhB à la gare de Scuol-Tarasp.

Le sort a désigné **Doris Unterberger, Hettlingen, membre AS Ost**, qui reçoit les chèques Reka.

Conditions de participation:

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la-nous à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 15 juillet 2015